

TEL-AVIV

25 morts dans un double attentat suicide

Israël riposte par des tirs de missiles à Gaza

■ TEL-AVIV (AP et AFP) — À quelques secondes d'intervalle, deux kamikazes se sont fait exploser hier, en début de soirée, dans le centre de Tel-Aviv, tuant au moins 23 autres personnes et faisant plus d'une centaine de blessés, selon le dernier bilan de la police.

C'est le premier attentat perpétré au cœur de l'État hébreu depuis le 21 novembre. Onze personnes avaient alors péri dans l'explosion d'un bus à Jérusalem. Le Jihad islamique puis les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, milice liée au Fatah de Yasser Arafat, ont revendiqué ce double attentat suicide, qui survient à trois semaines des élections générales israéliennes du 28 janvier. Ces revendications constituent un revers cuisant pour l'Égypte et le Fatah, qui tentent depuis des semaines au Caire de convaincre le Jihad islamique et le Hamas de

Voir ATTENTAT en A 2 ►



Un soldat israélien vient en aide à un passant blessé dans le double attentat.

La Russie défait encore le Canada



La Russie a conservé hier soir le titre mondial du hockey junior en battant le Canada par la marque de 3-2 à Halifax. Les deux mêmes équipes s'étaient affrontées en finale l'an dernier et les Russes avaient eu le dessus. Le gardien de but québécois Marc-André Fleury a cependant été désigné meilleur joueur du tournoi. Voir textes en S2 et S3.

Le nombre de fermes a fondu du tiers en 20 ans

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

Il n'y a pas tellement longtemps, le Québec rural s'enorgueillissait de posséder près de 60 000 fermes sur son territoire. Mais depuis, bien des choses ont changé. Le portrait agricole du Québec a été chamboulé.

À preuve, en 1976, on dénombrait 51 600 exploitations agricoles. Le plus petit rang du plus petit village enlignait des dizaines de petites fermes avec une fierté olympienne.

Une décennie plus tard, ce sont plus de 10 000 fermes qui ont disparu du paysage québécois, laissant ici et là une multitude de maisons barricadées et laissées à l'abandon.

Puis arrive 1996. Le monde rural est une fois de plus touché par une nouvelle hémorragie, qui ne laisse dans le décor que 35 991 fermes. Sur ce total, on en dénombrait 275 spécialisées dans la production d'arbres de Noël. Entre 1995 et 2000, ce sont 3852 exploitations que le Québec a perdues, soit plus de 770 en moyenne par année.

Puis vint 2001. Loin de mettre un frein à la débâcle, les données de Statistique Canada

nous apprennent que l'on ne retrouve plus que 32 139 fermes au Québec. Un recul de 10,7% par rapport à 1996.

Qui plus est, en 20 ans, le nombre de fermes a dégringolé de 32,3%. Ce pourcentage est nettement supérieur à celui observé au Canada, alors que leur nombre dans tout le pays a chuté de 22,4% en deux décennies. Pas une des 14 régions agricoles du Québec n'a été à l'abri du déclin.

DES EFFETS

Ce recul a aussi eu un effet d'entraînement sur le nombre d'emplois dans le secteur agricole. Ainsi, en 1998, on dénombrait 68 500 emplois au sein de cette industrie. L'année suivante, leur nombre diminuait de près de 6000. En 2000, elles étaient 61 700 personnes à œuvrer dans les fermes du Québec. L'an dernier, la cure d'amaigrissement s'est poursuivie et l'on ne retrouve plus que 59 800 emplois agricoles.

L'industrie laitière, le fleuron de l'agriculture québécoise, a aussi été frappée de plein fouet. En

Voir FERMES en A 2 ►

La mort d'une ferme fait mal Page C 3

Les jeunes ont la fibre bénévole

Au Québec, les 15 à 24 ans en font plus que tous les autres

MAXIME BERGERON
Collaboration spéciale

Pas cool, le bénévolat ? Peut-être. Mais au Québec, les jeunes de 15 à 24 ans en font plus que tous les autres. Et même s'ils y consacrent moins de temps qu'il y a 10 ans, la variété des domaines où ils le pratiquent s'est élargie sans cesse.

« Il y a un pourcentage très élevé de jeunes qui font du bénévolat, dit le directeur de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), Pierre Riley. On pense souvent que c'est la cohorte qui s'implique le moins, mais c'est tout faux ! »

Ainsi, 19% des gens âgés de 15 à 34 ans se sont engagés dans au moins une activité bénévole en 2001. Chez les 35 à 54 ans, c'est 18%. Durant la même période, 16% des personnes du troisième âge ont donné de leur temps. Mais s'ils surpassent leurs aînés en termes d'effec-

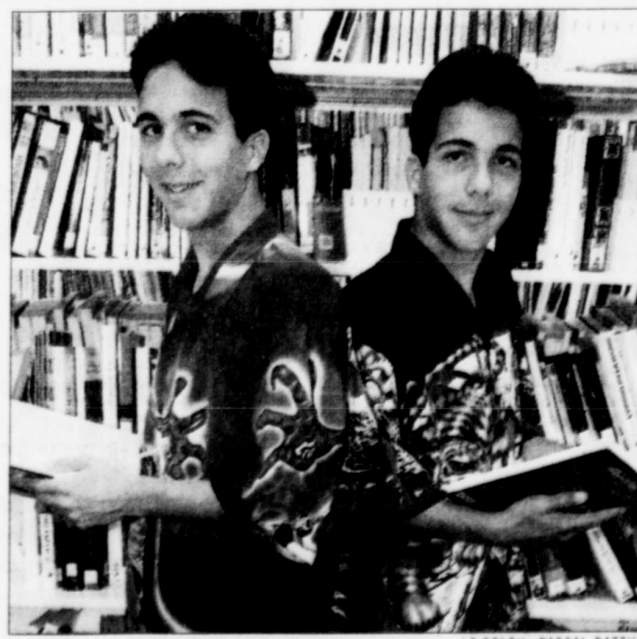
tifs, les jeunes y consacrent moins d'heures au total, indique une étude pancanadienne réalisée en 1997 par Statistique Canada et actualisée en 2000 par la FCABQ.

Dire que seulement 19% des jeunes font du bénévolat est toutefois très conservateur, selon Pierre Riley. Ce pourcentage — officiel — englobe seulement ceux qui œuvrent au sein d'organismes structurés. « Plusieurs s'impliquent dans des activités de quartier, par exemple, sans même savoir que c'est du bénévolat. »

Leur nombre pourrait d'ailleurs croître encore plus. Si seulement... « Il y a un handicap majeur : les jeunes ne parlent pas ouvertement de leur bénévolat entre eux, explique M. Riley. Ce n'est pas in. On vit dans une société où seules les activités

Voir BÉNÉVOLE en A 2 ►

Expériences en banque Page A 4
Et si on « wwoofait » ? Page A 4



C'est dans une bibliothèque de la Rive-Sud que les jumeaux Vincent et Maxime Hyot, 16 ans, pratiquent leur bénévolat.

Raël: « Il faut faire pleurer les familles »

Un aparté avec Brigitte Boisselier diffusé par la SRC

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

« C'était bien... Dommage qu'il n'y ait pas eu la dernière phrase. Il faut faire pleurer les familles. Il faut que les femmes, les mères, elles sortent leur mouchoir. »

Ces quelques phrases de Raël, le leader de la secte qui prétend avoir cloné deux bébés, ont été diffusées hier soir à l'émission *Maison neuve à l'écoute*. Elles ont visiblement été captées à son insu, à la suite d'une entrevue à Radio-Canada, alors que les micros étaient toujours ouverts et que la caméra tournait.

Les raéliens critiquent la diffusion de ces extraits par la SRC

Brigitte Boisselier, présidente de Clonaid, à qui ces phrases étaient adressées, était l'invitée de Pierre Maison neuve. Questionnant l'éthique derrière la diffusion de ces extraits, elle a quand même cherché à expliquer les propos de son maître spirituel. Il faut « que l'opinion publique nous aide à faire que cet enfant (Eve) soit accepté par les gouvernements, [...] pour que cet enfant soit protégé. »

Contactée par le LE SOLEIL, Nicole Bertrand, porte-parole du mouvement raélien, a refusé de commenter la scène en disant qu'elle ne l'avait pas vue. Elle a toutefois émis la possibilité que les propos aient « été sortis de leur contexte ». Il a été impossible de joindre Radio-Canada à ce sujet, hier soir.

En entrevue, M^{me} Boisselier, évêque raélienne, n'a pas voulu fournir quelque élément de preuve que ce soit de la naissance des deux supposés bébés clonés.

La raélienne a rappelé que trois autres naissances de clones humains étaient à prévoir, dont une « asiatique ». Elle a dit espérer des naissances sur tous les continents, à l'exception de l'« Australie ». La présidente de Clonaid assure que les parents n'ont rien eu à déboursier. « Aucun parent n'a eu à payer quoique ce soit, c'est nous qui avons tout pris en charge. »

M^{me} Boisselier a aussi dit qu'elle croyait que certains membres de son équipe scientifique accepteraient de révéler leur identité au grand public d'ici un mois.

Bien qu'elle soutienne qu'une clause du contrat de Clonaid avec les parents les oblige à soumettre leur enfant à des tests, elle ne croit pas que le moment soit bien choisi.

« C'est mon objectif de le faire (fournir une preuve), a-t-elle dit. Mais pas à n'importe quel prix, et pas au prix que cet enfant soit retiré à ses parents. »

M^{me} Boisselier faisait référence à l'action légale intentée par l'avocat américain Bernard F. Siegel, qui demande à ce qu'Eve soit mise sous tutelle judiciaire. Prétextant que l'en-

Voir RAËL en A 2 ►

Le canular de 1978 Page A 3

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 11
Agenda	B 4	Le monde	A 8
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 17
Automobile	C 4	Québec / Canada	A 6
Bridge	S 19	Sports	S 1
Capitale et régions	A 9	Statistiques	S 12
Décès	C 7	Supermarché/auto	C 6
Divertissements	B 5	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -4, minimum -13

Plutôt nuageux avec vents légers. Détails page S 20.

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci: 3 cm Lan dernier: 1,4 cm
Cet hiver: 91,1 cm L'hiver dernier: 60,2 cm

QUÉBEC,
107^e ANNÉE, N° 8
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700071 1

DEMAIN DANS LE SOLEIL

La nouvelle Ève



« Je ne suis pas une chanteuse, je suis une chanceuse », estime Ève Cournoyer. Mais lorsque l'artiste lève le voile sur les années qui ont présidé à la naissance de son « Sabot-de-Vénus », on voit difficilement la chance s'y profiler. C'est qu'elle ne l'a pas eu facile, la Ève.

Dans le cahier Arts et vie

Deux amis s'affrontent



L'entraîneur des Remparts de Québec, Éric Lavigne, affronte pour la première fois ce soir son bon ami Alain Vigneault, le nouvel entraîneur du Rocket de Montréal, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Qui aura le dessus ? Tous les détails demain.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	www.cyberpresse.ca
	1-866-686-3344	
Carrières et professions	686-3270	
Petites annonces	844-4444	
Promotion	686-3342	
Publicité détaillants	686-3435	
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

RAËL

Suite de la Une

fant risque de souffrir d'une surexposition médiatique et de troubles génétiques graves, M^e Siegel poursuit en justice Clonaid, Raël et les parents de l'enfant.

Se disant scandalisé des accusations portées, qu'il juge diffamantes, Raël a déjà signifié qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à l'audience préliminaire du 22 janvier. Il assure qu'il n'est impliqué dans la compagnie Clonaid que philosophiquement, qu'il n'y a aucun intérêt financier.

En entrevue hier à La Presse, M^e Siegel a signifié que si le gourou français refusait de se présenter en cour de justice, l'enfant sera automatiquement confié à un gardien désigné par le tribunal.

Par ailleurs, le New York Times a révélé que le journaliste indépendant choisi pour vérifier les prétentions de Clonaid, Michael Guillen, aurait offert « il y a plusieurs mois » à CNN, NBC, CBS, ABC, Fox et HBO une couverture des expériences de clonage en échange de 100 000 \$.



Brigitte Boisselier et Raël à CNN le 27 décembre

FERMES

Suite de la Une

1991-1992, le Québec comptait 13 415 producteurs laitiers. Puis, lentement, l'effritement s'est installé en maître.

D'une année à l'autre, le nombre de producteurs laitiers s'écrivait en rouge. En 1997-1998, on en dénombrait un peu plus de 10 000. Le dernier bilan laitier nous apprend qu'en 2000-2001, l'industrie laitière présentait une carte de 9248 producteurs.

Le cheptel laitier a lui aussi suivi cette tendance à la baisse. Des 577 743 vaches laitières enregistrées en 1996, on ne retrouve plus que 471 855 têtes. Malgré tout, le Québec est toujours considéré comme le principal producteur laitier au Canada, devant l'Ontario.

Même si le troupeau québécois a diminué, il n'en reste pas moins que la production laitière est demeurée presque inchangée, avec 28,5 millions d'hectolitres. Les spécialistes attribuent ce phénomène à l'amélioration génétique des troupeaux de même qu'à celle des techniques d'alimentation et de traite des vaches.

NOUVEAU VISAGE

Mais, dans tout ce remue-ménage, il existe une autre réalité. Si le nombre de fermes a considérablement baissé au fil des années, leur superficie enregistre une importante croissance. Certains producteurs agricoles ont donc décidé de se porter acquéreurs d'autres exploitations, pour en faire des méga-fermes.

Ce phénomène a également entraîné une concentration de la production dans un nombre de plus en plus restreint d'exploitations, comme c'est le cas pour la production porcine. En cinq ans, cette production a progressé de 23,9 %. En 1996, le cheptel porcin comptait 3,4 millions de têtes, comparativement à 4,3 millions l'an dernier.

La taille moyenne des fermes a ainsi progressé de 35,6 % en 10 ans seulement, passant de 194 acres en 1981 à 263 acres l'an dernier. Si bien qu'aujourd'hui, la valeur moyenne d'une ferme au Québec tourne autour des 850 000 \$. Bon nombre de producteurs ont délaissé le secteur laitier pour se lancer dans des cultures qui, sans être nouvelles, prennent plus de place dans beaucoup de régions québécoises.

Ainsi, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), on précise que, depuis 10 ans, la production maraîchère a augmenté, en moyenne, de 1,7 % annuellement, passant de 48 109 à 55 840 hectares.

Même si l'on cultive encore beaucoup des légumes traditionnels, comme les carottes et la laitue, les producteurs maraîchers innovent en produisant des courges, des courgettes, des poivrons, etc.

L'industrie porcine a elle aussi progressé à un rythme vertigineux. Principal producteur au Canada, le Québec a vu son cheptel porcin progresser de 23,9 %, passant de 3,4 millions en 1996 à 4,3 millions cinq ans plus tard.

Les producteurs agricoles d'aujourd'hui se retrouvent donc à la tête d'une véritable PME. D'ailleurs, annuellement, ils investissent entre 500 et 600 millions \$ dans leur industrie.

Ce changement de visage de l'agriculture québécoise est aussi attribuable aux exigences des consommateurs, qui demandent de nouveaux produits, exigent de la qualité et recherchent des produits sains. Bon nombre de producteurs agricoles ont donc dû changer de vocation au cours des dernières années.

LE BÉNÉVOLAT AU QUÉBEC

Âge	Taux de bénévolat	Nombre total d'heures	Moyenne d'heures annuelles
15-24	26	30 011	120
25-34	20	32 937	154
35-44	25	35 363	112
45-54	26	40 625	149
Total:	22	196 974	150

Type d'activités préconisées par les bénévoles de 15 à 24 ans:

- l'organisation et la supervision d'événements pour un organisme (49%)
- le porte-à-porte, la sollicitation et la collecte de fonds (43%)
- l'enseignement et l'entraînement (29%)
- la collecte, le service et la livraison de nourriture (24%)
- la protection de l'environnement (17%)

Les principales motivations des jeunes bénévoles:

- 82% le pratiquent afin d'utiliser leurs compétences et leurs capacités
- 68% disent vouloir explorer leurs propres capacités
- 54% font du bénévolat afin d'augmenter leurs chances de se trouver un emploi

BÉNÉVOLE

Suite de la Une

rémunérées sont valorisées.»

POURQUOI S'INVESTIR?

In ou pas, le bénévolat a la cote chez bien des jeunes. Certains ont même accepté... d'en parler au SOLEIL!

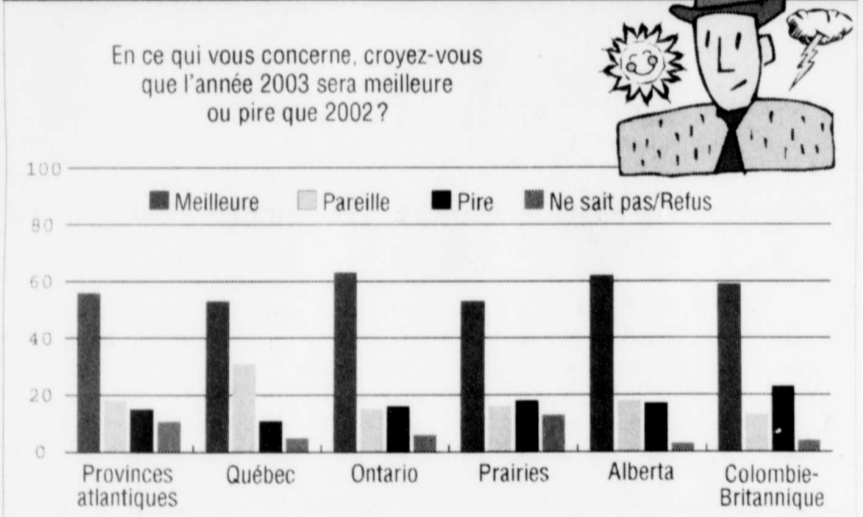
Ils ont expliqué comment vibrerait chez eux la « fibre bénévole », laquelle s'exprime de mille et une manières. Et tous ont admis retirer nettement plus de bénéfices que de désagréments à donner de leur temps.

Le visage du bénévolat est en pleine mutation au Québec depuis trois ou quatre ans, selon M. Riley. «Ce qui est vraiment inquiétant, c'est que les

champs d'intérêt changent : il y a plusieurs années, les gens œuvraient surtout dans la santé et les services sociaux, alors que maintenant, on retrouve plus de bénévoles dans les secteurs des arts, de la culture, du sport et de l'environnement. La supervision d'événements compte pour 49% du total ; on est loin de la prestation de soins d'aide à la population...»

Une affirmation qui fait bondir Élie Paradis. «Ce n'est pas vrai que les seuls endroits où on peut aider, c'est dans les hôpitaux et dans les foyers de personnes âgées ! Le bénévolat ne devrait jamais être du cheap labor : quand tu vas aider dans un hôpital, tu supplées au système qui est sous-financé. Ce n'est pas le rôle des bénévoles.»

LES PRÉVISIONS DES CANADIENS POUR 2003



Ontariens et Albertains plus optimistes que les Québécois pour 2003

(PC) — Les Ontariens et les Albertains voient l'année 2003 de façon plus optimiste que les autres Canadiens.

C'est du moins ce que montre un sondage effectué par la firme Léger Marketing, dont les résultats ont été transmis à la Presse canadienne.

Ainsi, 63 % des sondés vivant en Ontario et 62 % des sondés vivant en Alberta ont déclaré qu'ils s'attendaient à connaître en 2003 une meilleure année qu'en 2002.

La moyenne nationale est de 59 %. Seulement 53 % des sondés vivant au Québec et dans les Prairies ont déclaré qu'ils s'attendaient à connaître une meilleure année en 2003.

Les Québécois ne sont cependant pas pessimistes pour autant : 31 % des sondés de cette province ont dit s'attendre à ce que l'année 2003 soit similaire à 2002. Seulement 11 % ont dit s'attendre à connaître une pire année.

Les habitants de la Colombie-Britannique seraient les plus pessimistes : 23 % s'attendent à connaître une année pire que 2002.

Ces perceptions ne sont pas nécessairement liées à l'état de l'économie. En effet, les sondés vivant en Colombie-Britannique sont plus nombreux à prévoir une année de prospérité économique en 2003 (29 %) qu'une année de difficultés économiques (27 %). De leur côté, les sondés vivant en Alberta sont plus nombreux à entrevoir des difficultés économiques (29 %) que la prospérité (22 %).

COMME 2002

Au Québec, 21 % des sondés prévoient une année de prospérité et seulement 17 % une année de difficultés économiques. Soixante pour cent entrevoient une année semblable à 2002.

Les grandes institutions financières, comme la Banque de Montréal, la Ban-

que Nationale et le Mouvement Desjardins, prévoient une année de croissance économique en 2003. Cette croissance devrait cependant être légèrement inférieure à 2002.

Ces institutions prévoient également une baisse du chômage, surtout au Québec. Or, 38 % des sondés de l'ensemble du pays s'attendent à une augmentation légère ou importante du nombre de personnes sans emploi au Canada. Seulement 25 % prévoient une diminution.

Les Québécois sont encore moins optimistes : 34 % s'attendent à une augmentation du nombre de personnes sans emploi, alors que 27 % entrevoient une diminution.

Les sondés de la Colombie-Britannique sont toutefois les plus pessimistes : 47 % prévoient une augmentation du nombre de personnes sans emploi.

Pas moins de 22 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles pourraient perdre leur emploi. Cette crainte n'est présente que chez 14 % des sondés de l'Alberta, alors qu'elle touche 26 % des sondés du Québec.

De même, 71 % des sondés de l'Alberta estiment qu'ils pourraient se trouver un emploi rapidement, comparativement à seulement 57 % pour les sondés du Québec.

Cette proportion est cependant encore plus faible pour les sondés des provinces de l'Atlantique, soit 48 %, et pour les sondés de la Colombie-Britannique, soit 46 %.

Enfin, l'optimisme ne règne pas sur le plan de la politique internationale : 61 % de tous les sondés ont dit s'attendre à ce qu'il y ait plusieurs conflits internationaux en 2003.

Le sondage, effectué auprès de 1501 personnes du 19 au 25 novembre dernier, a une marge d'erreur de 2,5 %, 19 fois sur 20.

INST'ANGLAIS
ESPAÑOL PARA TI

L'école de langues qui se distingue!
Conversation, vocabulaire, grammaire

- Place Laurier → Cours privés
- Carrefour Chauveau → Semi-privés
- Henri-Bourassa → Petits groupes
- (face à Loblaws) → Français des affaires
- À vos bureaux → Anglais des affaires

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

652-1561 • 872-4755



Des secouristes près d'un blessé dans les décombres.

ATTENTAT

Suite de la Une

cesser toute action suicide contre des civils israéliens. En fin de soirée, des hélicoptères de l'armée israélienne ont tiré au moins quatre missiles sur différents objectifs situés dans la ville de Gaza, selon des témoins. Huit personnes ont été légèrement blessées.

Le mini-cabinet israélien a donné ce matin avant l'aube son feu vert à des propositions de riposte présentées par l'armée, a rapporté la radio militaire israélienne. Le mini-cabinet a décidé « d'intensifier la lutte antiterroriste » et notamment les frappes contre des activistes palestiniens, selon cette source, qui ne fournit pas de précisions.

Il a rejeté une proposition du ministre des Affaires étrangères, Binyamin Netanyahu, de bannir le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Lors de la rencontre, le ministre a réitéré sa demande d'expulsion contre M. Arafat, mais a lui-même admis que « de moment n'était pas opportun » à une telle action, selon la radio militaire.

Lors d'une réunion publique à Jérusalem, peu après l'attentat, Ariel Sharon a accusé à nouveau l'Autorité palestinienne de « soutenir le terrorisme ». « Toutes les tentatives de parvenir à un cessez-le-feu (avec l'Autorité palestinienne) sont vouées à l'échec du fait de l'appui des Palestiniens au terrorisme, a affirmé M. Sharon. On ne peut parler de paix aussi longtemps que le terrorisme sévit. »

Les attentats meurtriers de juin dernier avaient entraîné la réoccupation de la plupart des villes de Cisjordanie. Une nouvelle vague de terreur ferait le jeu des partis prônant une ligne dure à l'égard des Palestiniens, en commençant par le Likoud de M. Sharon.

Les deux kamikazes sont deux Palestiniens de 22 ans provenant du nord de la ville autonome de Naplouse, en Cisjordanie. Selon la police de Tel-Aviv, 23 passants ont été tués ainsi que les deux kamikazes. Ils ont fait exploser deux charges de 15 kg chacune qu'ils portaient sur eux, dans deux rues parallèles du quartier de l'ancienne gare routière, principalement habitée par des ouvriers étrangers, parmi lesquels on compte près de la moitié des victimes.

Dix-sept corps ont été retrouvés sur place dont ceux, complètement déchiétés, des deux kamikazes, a précisé un porte-parole de la police. Huit blessés ont succombé à l'hôpital.

Quelque 230 000 travailleurs étrangers, dont environ 130 000 en situation irrégulière, résident en Israël, notamment pour pallier le manque de main-d'œuvre palestinienne. Les chaînes de télé diffusaient des appels en anglais pour assurer aux personnes blessées en situation irrégulière qu'elles pouvaient bénéficier de soins et être contactées par leurs proches.

Les explosions se sont produites quasi simultanément aux environs de 18 h 30. L'une des explosions a eu lieu près d'une enseigne de restauration rapide, le McChina. L'évacuation des blessés a été entravée par des embouteillages dans les ruelles étroites avoisinant le site des explosions.

Ce double attentat est le premier dans une ville israélienne depuis novembre, quand un kamikaze avait fait sauter les explosifs qu'il portait dans un bus à Jérusalem, provoquant la mort de 11 autres personnes. C'est aussi le plus meurtrier commis en Israël contre des civils depuis celui du 18 juin dernier, qui avait coûté la vie à 19 passagers d'un bus à Jérusalem.

L'Autorité palestinienne a condamné ce double attentat dans un communiqué et s'est engagée à « poursuivre tous ceux qui ont préparé ou commandité ces attaques ». Ces actes contre des civils « vont à l'encontre des intérêts nationaux des Palestiniens, violent les décisions prises par l'Autorité palestinienne et doivent être arrêtés ».

« Nous ne pouvons accepter qu'Israël en impute la responsabilité à Yasser Arafat et à l'Autorité palestinienne. Le disque est rayé », a pour sa part déclaré le ministre palestinien Saeb Erekat, anticipant une riposte de l'État hébreu.

Le président américain, George W. Bush, a pour sa part qualifié le double attentat de « meurtre ignoble ». « Les États-Unis restent déterminés à poursuivre leurs efforts pour la paix au Proche-Orient, un objectif que les terroristes cherchent à détruire », a poursuivi le président, qui a également indiqué que « tous ceux qui veulent vraiment la paix dans la région doivent se joindre » aux États-Unis, « pour mettre un terme au terrorisme ».

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-04

6/6	4	1 250 000,00 \$
5/6+	7	92 293,00 \$
5/6	297	1 740,20 \$
4/6	14 373	68,90 \$
3/6	258 879	10,00 \$

Complémentaire: (18)

Ventes totales: 15 323 991 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

Tirage du 2003-01-04

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	23	500,00 \$
4/6	1 112	50,00 \$
3/6	20 396	5,00 \$

Complémentaire: (32) Ventes totales: 605 870,00 \$

Tirage du 2003-01-05

612	6092	NUMÉRO: 669834
-----	------	----------------

Tirage du 2003-01-05

676075	NUMÉRO: 676075
--------	----------------

Tirage du 2003-01-05

04	09	11	13	16	26	28	29	35	38
41	42	43	44	55	58	59	60	62	70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu

ACTUALITÉS

TEMPÊTE AUTOUR D'UN CLONE HUMAIN

La formidable imposture de Rorvik en 1978

FRANCIS TEMMAN
Agence France-Presse

WASHINGTON — La controverse actuelle autour de la naissance supposée des bébés clones revendiquée par la secte des raéliens n'est pas sans rappeler un précédent fameux : le formidable canular orchestré en 1978 par le journaliste américain David Rorvik.

Cette année-là sort aux États-Unis un livre qui défraie la chronique : *À son image : le clonage d'un homme*. Son auteur : David Rorvik, un journaliste scientifique indépendant, passionné de génétique et de parascience.

Le livre raconte comment, un beau jour de 1973, Rorvik a reçu un coup de fil d'un homme d'affaires milliardaire de Californie. Celui-ci affirme vouloir un « héritier » et se dit prêt à payer une

fortune pour un clone de lui-même. Il se fait appeler « Max » et demande à Rorvik de lui trouver un scientifique qui pourrait mener l'entreprise à bien.

Rorvik raconte comment une équipe de scientifiques fut acheminée dans un laboratoire clandestin sur une île secrète, dans le Pacifique.

Après trois années d'expériences, les chercheurs parviennent selon lui à produire un embryon humain viable renfermant l'ADN de « Max », implanté dans l'utérus d'une mère porteuse au nom de code « Sparrow » (moineau), une résidente de l'île. En 1976 naît selon ses dires le premier clone humain.

Le 3 mars 1978, le quotidien *New York Post* fait sa une sur cette histoire sulfureuse et en publie les meilleures feuilles. Dans les jours qui suivent, les médias s'emparent de l'affaire et tout le monde ne parle plus que de Rorvik, de « Max » et de son clone.

Lorsque l'ouvrage paraît, il s'installe en tête de la liste des meilleures ventes.

Dans le monde politique, les réactions d'indignation pleuvent. Le Congrès des États-Unis désigne une commission d'enquête pour tirer l'affaire au clair.

Les réactions d'indignation ont été nombreuses dans le monde politique de l'époque

L'annonce est accueillie avec le plus grand scepticisme par la communauté scientifique. La très prestigieuse revue *Science*, dans son numéro du 24 mars 1978, publie la réaction de chercheurs qui dénie toute crédibilité aux assertions de Rorvik.

La technique de clonage décrite dans le livre est vaguement basée sur

des expériences réussies menées dans les années 60 sur des batraciens. Mais les chercheurs contestent alors que cette technique soit applicable aux mammifères.

Les choses commencent à mal tourner pour Rorvik. Un biologiste britannique, dont les travaux sont cités dans le livre, porte plainte en diffamation contre lui et sa maison d'édition, Lippincott.

Trois ans avant la parution du livre-chose de Rorvik, ce chercheur à l'université d'Oxford, Derek Broomhall, avait publié dans la revue *Nature* un article dans lequel il détaillait comment il avait réussi à fusionner le noyau d'une cellule de lapin avec un ovocyte de lapine. Ces travaux étaient présentés à l'époque comme une importante avancée vers le clonage animal.

PAS DE PREUVE

Saisi de l'affaire, le juge John Ful-

lam, du tribunal de Philadelphie, somme Rorvik de produire le clone humain. En l'absence de preuves, il déclare en 1981 que le livre « est un faux et un canular ».

L'année suivante, la maison d'édition dédommage Broomhall. La moitié de la somme, d'un montant non précisé, provient des recettes tirées des droits d'auteur de Rorvik, qui se ruine en frais d'avocat.

Les motivations de David Rorvik ne furent jamais éclaircies. Curieusement, il n'a jamais voulu admettre l'imposture. Dans un entretien accordé au magazine *Omni* en 1997, il continuait de prétendre que l'histoire était vraie.

Les raéliens auraient-ils réussi là où Rorvik n'avait fait que fantasmer ? L'avenir le dira, mais le parallèle avec la controverse actuelle est frappant, même si le contexte scientifique est radicalement différent.



Le conflit a été ponctué de multiples actes de vandalisme.

Reprise des négociations chez Vidéotron

L'issue du conflit s'avère cruciale pour Quebecor Media

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le début de 2003 ramène dans l'actualité un conflit de travail qui a marqué la dernière année avec la reprise aujourd'hui des négociations chez Vidéotron. Ce conflit est jugé crucial pour le propriétaire de l'entreprise, Quebecor Media, aux prises avec des difficultés financières et une vive concurrence livrée par les fournisseurs de télévision par satellite.

Après s'être accordé d'un commun accord une pause pendant la période des Fêtes, le syndicat des employés de Vidéotron, représentant 2200 travailleurs, et la partie patronale reprennent les négociations aujourd'hui à Montréal.

En octobre dernier, un léger vent d'optimisme soufflait sur ce conflit qui s'éternise depuis le printemps 2002. Le premier ministre Bernard Landry intervenait directement auprès du président de Quebecor, Pierre-Karl Pélaudeau, et d'Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), à laquelle est affilié le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les employés de Vidéotron.

Toujours en octobre, l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, était nommé à titre de négociateur en

chef de la partie patronale. Il venait ainsi joindre ses efforts au médiateur gouvernemental, Jacques Lessard. Ce dernier succédait lui-même au juge Alan B. Gold, qui avait mené en vain durant un mois une première médiation.

Depuis, aucune information sur l'évolution des négociations ne transpire des rencontres tenues, les deux parties étant liées par un protocole de confidentialité.

« Je ne suis pas autorisé à vous dire si ça va mal ou si ça va bien. Toutefois, le fait que les négociations se poursuivent est en soi une bonne nouvelle, soutient Luc Lavoie, vice-président exécutif chez Quebecor. Il n'y a aucune échéance fixée, le règlement du conflit étant lui-même l'échéance », précise-t-il.

Il n'a pas été possible au SOLEIL de parler aux représentants syndicaux. Les appels effectués hier sont demeurés sans réponse.

UN ÉTÉ CHAUD

Le Québec en entier a suivi de près ce conflit qui a été ponctué de dizaines d'actes de vandalisme, d'accusations de menaces et d'intimidation.

Juillet et août ont été particulièrement pénibles pour des centaines de milliers d'abonnés de Vidéotron des

régions de Québec et de Montréal, qui se voyaient fréquemment coupés du service de câble en raison des actes de vandalisme commis.

CONCURRENCE

Le cœur de ce conflit, c'est la masse salariale dont Vidéotron souhaite amputer 40 des 110 millions \$.

Le SCFP s'y oppose, avançant qu'une telle coupure représente la perte d'au moins 200 emplois. Le câblodistributeur se dit également contraint de céder son service d'installation et de réparation qui emploie 664 travailleurs. Vidéotron affirme que la vive concurrence des fournisseurs de télévision par satellite, Bell ExpressVu et Star Choice, l'oblige à demander ces concessions.

Notons enfin que Quebecor Media a du mal à rembourser l'énorme dette de 5,4 milliards \$ assumée il y a deux ans au moment de l'acquisition de Vidéotron avec l'aide de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le 28 avril, 99,5 % des 1600 employés rassemblés votaient en faveur d'une grève générale illimitée. Le 8 mai, l'employeur décrétrait un lock-out qui perdure toujours.

(Avec la collaboration de la Presse canadienne)

Depuis octobre, Lucien Bouchard agit comme médiateur

DÉPÊCHEZ-VOUS, SE TERMINE LE 15 JANVIER
DERNIERS MODÈLES 2002

DÉCROCHEZ votre véhicule
Gagnez un rabais supplémentaire de 500\$ à 10 000\$ ou même **VOTRE véhicule**

0% financement à partir de 14 899\$*
à 60 mois

Comptant	Mensualités**
0\$	257\$
1500\$	224\$
2000\$	213\$

TRACKER 4x4

RABAIS 8 000\$ à 8 500\$

BRABADA 4x4

RABAIS 6 900\$ à 7 400\$

TRAIL BLAZER 4x4

4x4 = Sécurité

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc
688-1212
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy

Département des ventes ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 21h

* Rabais GM inclus. Transport en sus. Financement bancaire. Taxes en sus.
** Location 48 mois ou 50 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

LES JEUNES ET LE BÉNÉVOLAT

Un geste qui rapporte

Une façon d'acquérir l'expérience de travail exigée par les employeurs

MAXIME BERGERON
Collaboration spéciale

■ Les jeunes font plus de bénévolat que tous les autres, une façon pour eux d'acquérir une expérience pratique avant de débarquer sur le marché du travail.

« De plus en plus d'employeurs l'exigent », explique M. Pierre Riley, directeur de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ).

C'est la raison pour laquelle Nadia (nom fictif), 21 ans, est entrée en contact avec l'organisme Tél-Aide il y a un an et demi. Arrivée au milieu d'un baccalauréat en travail social, l'étudiante a ressenti le besoin de mettre ses connaissances en application. L'écoute téléphonique lui est apparue comme le meilleur point de départ. « À la base, je voulais acquérir de l'expérience et établir un lien direct avec mon futur milieu de travail. J'ai réalisé ensuite comme c'était bien d'aider les autres, de poser un geste qui n'est pas monnayable. »

Son collègue « Patrice », 27 ans, admet quant à lui avoir débuté à Tél-Aide il y a huit ans pour assouvir... sa curiosité. « Je voulais savoir comment je réagissais en situation d'aide, confronté aux problèmes des autres », explique-t-il. Ça n'a fait réaliser que des gens vivaient des vies très différentes de la sienne et encore aujourd'hui, ça me permet constamment de me repositionner par rapport à ma propre existence. »

Les jumeaux Vincent et Maxime Huot, âgés de 16 ans, ont eux aussi été « intrigués » par le bénévolat. En fait, c'est en observant leur mère, qui œuvrait gratuitement dans une petite bi-

bliothèque de la Rive-Sud de Québec, qu'ils ont attrapé la piqûre. Ils n'ont jamais cessé depuis, puisqu'ils sont à même de constater les bienfaits de leur travail. « S'il n'y avait pas de bénévoles à la bibliothèque, elle n'existerait tout simplement pas », note Maxime.

L'APPEL DU LARGE

Marie-Ève Carrier-Moisan a 26 ans. En 1997, alors qu'elle étudiait au cégep de Sainte-Foy, elle s'est portée volontaire pour travailler quelques mois dans un orphelinat au Honduras. Ce fut l'éveil. « Au retour de mon premier voyage, j'ai vraiment pris conscience du manque flagrant de ressources qui afflige trop de pays, explique-t-elle. Ça a vraiment attisé mon désir de solidarité. » Elle est depuis retournée à plusieurs reprises faire de l'aide humanitaire en Amérique latine et en Afrique.

Le projet dont elle est le plus fière ? Un programme de « stimulation sensorielle » destiné à des enfants handicapés, qu'elle et une copine ont échafaudé pendant plusieurs mois dans un hôpital d'Antigua. « Nous avions peur d'avoir créé un nouveau besoin, dit-elle. C'est pourquoi nous avons toujours bâti les exercices avec peu de matériel, pour assurer la continuité malgré le manque de ressources. » Et la mis-

sion fut réussie : à leur départ, la direction de l'établissement a trouvé un moyen de maintenir le service, malgré les budgets limités.

À l'instar de Marie-Ève, des milliers de jeunes — et de moins jeunes — Québécois s'exilent temporairement chaque année afin d'aider les plus démunis de ce monde... tout en assouissant leur passion du voyage. « C'est réellement une façon privilégiée de voir du pays, dit Myriam Laforce, 24 ans, qui revient tout juste d'un séjour humanitaire en Estonie. Au départ, c'est l'envie de voir du pays qui m'a poussée à partir, mais une fois rendue là-bas, j'ai réalisé tout le bien que ça pouvait faire de mettre la main à la pâte. »

Le fondateur de la Maison Au pied de la Pente douce (un centre d'hébergement pour adolescents en difficultés), l'abbé Jean Lafrance, a lui aussi concocté un beau projet international : avec 12 de « ses jeunes », il s'est rendu en Bosnie-Herzégovine en août dernier. Pour aider. Pendant plusieurs mois, le groupe a amassé de l'argent — notamment en vendant des hot-dogs — afin d'acheter six tonnes de denrées, qu'ils ont distribuées pendant 12 jours dans des camps de réfugiés.

« Ce qui est bien avec ce projet, c'est que ce sont des gars en difficulté qui vont aider des gens dans le besoin », fait fièrement remarquer l'abbé. Les jeunes sont ravis. « Ce sont des gestes d'amour gratuits, qui n'ont aucun rapport avec l'argent, dit Charles, 18 ans. C'est important d'apprendre à donner : certaines personnes ne l'ont jamais appris, et elles sont malheureuses à cause de ça. »

UNE OBLIGATION ?

De plus en plus d'établissements d'enseignement imposent désormais un certain nombre d'heures de bénévolat à leurs élèves. Au collège François-Xavier-Garneau, les étudiants inscrits au baccalauréat international (BI) doivent effectuer un minimum de 50 heures d'activités communautaires pendant les deux ans de leur formation. Sans quoi on ne leur délivre pas le diplôme.

« Pour plusieurs, ces heures ne représentent rien, parce qu'ils sont déjà très actifs, souligne le coordonnateur du BI, Pierre Vachon. Mais certains autres ont de la difficulté à remplir cette exigence... » Élise Paradis, finissante du BI, juge d'ailleurs ce système perfectible. « Les 50 heures ne sont pas intégrées : les gens voient plutôt ça comme une tâche que comme un accomplissement. Pour faire du bénévolat, ça prend une conscience sociale. »

Pierre Riley, de la FCABQ, abonde dans le même sens. « À la Fédération, nous sommes en faveur de tels programmes, mais nous ne considérons pas cela comme du bénévolat. Ce ne sont pas des gestes gratuits : ils sont obligés de le poser. »



Elise Paradis, finissante du BI, juge perfectible le régime qui oblige les étudiants inscrits au baccalauréat international (BI) à effectuer un minimum de 50 heures d'activités communautaires pendant les deux ans de leur formation.

Et si on « wwoofait » ?

Depuis 1975, WWOOF (World Wide Opportunities on Organic Farms), un organisme assez singulier, permet aux aventureux de voyager à peu de frais.

En échange de quelques heures quotidiennes de bénévolat sur des fermes biologiques, les intéressés sont logés et nourris pendant toute la durée de leur séjour. Une occasion qui séduit bon an mal an 20 000 jeunes à l'échelle de la planète, dont 1000 choisissent de venir « wwoofers » au Canada.

« La plupart des wwoofers sont des étudiants dans la vingtaine, qui souhaitent vivre un échange culturel à peu de frais », dit le coordonnateur de WWOOF Canada, John Vanden Heuvel. Mais au-delà de l'attrait du dépaysement, le travail fourni par ces volontaires porte réellement ses fruits. Isabelle Dubé, propriétaire d'une ferme de brebis laitières à Sainte-Louise,

peut en témoigner.

Pour elle, la découverte de l'organisation a représenté une véritable planche de salut, la mise en marché du lait de brebis étant assez problématique... « Ça nous a énormément aidés, parce que nous n'aurions pas le moyen d'engager cette main-d'œuvre », indique-t-elle. Jusqu'à maintenant, la fermière et sa petite famille ont accueilli une vingtaine de wwoofers, principalement des Européens âgés entre 21 et 25 ans.

Et pas question pour elle d'abuser de ses invités. « Ils viennent volontairement nous aider, alors on se doit de les respecter. Chacun a sa chambre, trois repas par jour et deux journées de congé hebdomadaires. On les amène également faire des visites touristiques de la région... »

Pour plus de détails : www.wwoof.org M. B.



Les jeunes de la Maison Au pied de la Pente douce (un centre d'hébergement pour adolescents en difficultés) se sont rendus en Bosnie-Herzégovine en août dernier. Pendant plusieurs mois, le groupe a amassé de l'argent — notamment en vendant des hot-dogs — afin d'acheter six tonnes de denrées, qu'ils ont distribuées pendant douze jours dans des camps de réfugiés.

L'autisme frappe de plus en plus d'enfants

MONTRÉAL (PC) — L'autisme est de trois à quatre fois plus répandu en Amérique du Nord qu'il y a 30 ans, affirme une importante étude du gouvernement américain, publiée cette semaine dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*.

Une partie de l'augmentation s'explique par des changements aux critères diagnostiques et aux programmes d'aide gouvernementaux, mais les auteurs de l'étude n'excluent pas qu'une cause environnementale soit découverte.

L'étude du Centers for Disease Control (CDC) regroupe 1000 enfants souffrant de « désordres du spectre autistique » (DSA) dans la région d'Atlanta, ce qui en fait la plus importante jamais réalisée sur ce genre de maladies. La prévalence est de 34 cas par 10 000 personnes, mais les auteurs pensent que le vrai chiffre tourne autour de 40 à 45, parce que les critères diagnostiques ont changé en 1994.

Depuis 1991, le gouvernement américain a mis sur pied des programmes d'aide réservés aux autistes, ce qui a pu encourager certains parents à signaler les troubles de leurs enfants, selon l'auteur principale de l'étude, l'épidémiologiste Marshaly Yeargin Allsopp.

Les comparaisons sont difficiles avec des études des années 1970 et 1980, car à l'époque, elles ne portaient que sur l'autisme « classique », qui ne constitue que le quart des cas, selon un éditorial du *JAMA* écrit par le directeur de la pédiatrie de l'hôpital de Montréal pour enfants, Éric Fombonne. Notamment, à l'époque, seuls les patients ayant un retard mental étaient inclus dans les statistiques, alors qu'ils ne constituent que la moitié des cas recensés par la récente étude du CDC.

Le Dr Fombonne note toutefois que les

cas classiques d'autisme ont augmenté de 4 à 5%, dans les études d'il y a 30 ans, à plus de 10% plus récemment. Le Dr Yeargin Allsopp a indiqué au quotidien *La Presse* que d'autres études ont rapporté des prévalences de DSA dépassant 60 pour 10 000. « Mais souvent, il s'agit de petites communautés particulièrement inquiètes au sujet de l'autisme », a dit le Dr Allsopp, en entrevue depuis Atlanta.

Dans son éditorial, le Dr Fombonne note que parallèlement à la hausse des cas d'autisme, le nombre de diagnostics de retard mental a diminué, de 29 à 19 pour 10 000 entre 1987 et 1994 selon une étude. Il a aussi noté que deux études californiennes souvent citées comme preuves de l'augmentation du nombre de cas d'autisme ont des défauts très importants.

Le Dr Fombonne est particulièrement dur avec deux hypothèses en vogue pour expliquer la progression de l'autisme : le vaccin rougeole-rubéole-oreillons (RRO) et le mercure contenu dans certains autres vaccins. Il n'y a « aucun fondement scientifique » à ces hypothèses, selon le pédiopsychiatre montréalais. « Comment les hypothèses les moins scientifiques ont-elles réussi à générer des changements aussi impressionnants dans le financement de soins aux autistes ? » se demande le Dr Fombonne.

Le Dr Yeargin Allsopp considère aussi que ces deux hypothèses ne tiennent pas la route. En novembre, une étude portant sur un million d'enfants danois, dont la moitié avait reçu le vaccin RRO, a conclu que le risque de troubles autistiques était le même pour les deux groupes (en fait, il était même moindre pour les enfants vaccinés, mais le résultat n'était pas statistiquement significatif).

Conditions extrêmes



La situation sur les routes et dans les aéroports de la région parisienne tendait à redevenir presque normale hier soir, après une nuit de chaos consécutive à des chutes de neige exceptionnelles. Dans les aéroports parisiens, les retards étaient cependant encore de 1 h 30 à 2 h à Roissy-Charles de Gaulle et jusqu'à 10 heures à Orly. Cependant, la situation ne ressemblait plus en rien à celle de la nuit de samedi à dimanche où des centaines de passagers se sont retrouvés bloqués. Les grands axes routiers ont été dégagés et la circulation a pu reprendre. Après avoir principalement touché le nord de la France, les difficultés risquaient d'atteindre le sud du pays au cours de la nuit dernière, selon Météo France qui a émis un bulletin d'alerte. Sur notre photo, des pompiers de La Ferrière, dans le nord de la France, portent secours à des citoyens surpris par le débordement de l'Oise.

Voleurs à l'oeuvre au bas des pentes

BROMONT (PC) — Le retour de la neige sur les pentes des centres de ski du Québec sonne le réveil des amateurs de plein air... mais aussi celui des voleurs trop heureux de relancer leur équipement près des chalets.

Ainsi, en une seule soirée, samedi, la Sûreté municipale de Bromont, en Estrie, reçu quatre plaintes relativement à des vols de planches à neige au centre de ski local. « C'est trop facile, voilà la raison, soutient Christian Charette, directeur général adjoint de Ski-Bromont.com. C'est comme ça dans tous les centres de ski. »

À son avis, tout joue en faveur des voleurs : les stationnements sont souvent près des pentes, l'achalandage leur permet de passer incognito, ils ont tout le temps voulu pour repérer les équipements intéressants et étudier les habitudes de leur propriétaire. Un jeu d'enfant ! L'occasion fait le larron, rappelle Paul Laflamme, qui s'adonne au ski alpin depuis plusieurs années. « Je ne comprends pas. Les parents investissent jusqu'à 800 \$ pour les planches de leurs enfants mais ne veulent pas payer 25 \$ pour un cadenas. »

Les stations de ski font leur part pour protéger l'équipement de leurs clients. Ainsi, SkiBromont.com a récemment commandé une vingtaine de nouveaux supports à skis et à planche, un investissement de 8000 \$. Mais les gens doivent faire leur part, insiste M. Charette. L'achat d'un cadenas est la première étape. En plus de verrouiller leur équipement, les gens peuvent également user de ruse, en échangeant un de leurs skis avec un ami et en les verrouillant à des endroits différents. Les voleurs ne vaudront pas de paires de ski dépareillées, rappelle le directeur adjoint.

Petit quiz de l'année 2002 dans le monde

1) Parmi les événements suivants, lequel ne s'est pas déroulé en 2002?

a) Le chancelier allemand Gerhard Schröder a annoncé qu'il intentait un procès à une agence de presse pour avoir suggéré qu'il se teignait les cheveux.

b) Le secrétaire américain à la Justice, John Ashcroft, a autorisé des dépenses de 8650 dollars pour couvrir d'un tissu pudique les statues de deux déesses grecques aux seins nus qui décoraient le hall de son ministère, à Washington.

c) Le président George W. Bush s'est étouffé avec un bretzel en écoutant le football à la télévision et a perdu conscience pendant quatre secondes.

d) L'État de la Caroline du Nord a permis à des experts d'une certaine Ghost Research Foundation d'effectuer des expériences visant à détecter d'éventuelles activités paranormales dans l'édifice du Capitole de Raleigh, construit il y a 162 ans.

e) Toutes ces réponses

2) Selon l'organisation écologiste National Environmental Trust, combien faut-il de temps à un adulte de Los Angeles pour respirer autant de polluants atmosphériques que la norme jugée acceptable pour l'ensemble d'une vie?

- a) Un an et demi
b) Sept mois
c) 25 jours

d) Onze ans
e) Aucune de ces réponses

3) Au Lesotho, quelle est la probabilité pour un adolescent de 15 ans d'être infecté par le VIH/sida avant l'âge de 50 ans?

- a) 98 %
b) 12 %
c) 50 %
d) 74 %
e) 2 %

4) Hormis le Timor-Oriental, quel autre pays est officiellement devenu membre des Nations unies, en 2002?

- a) L'Autriche
b) La Suisse
c) La Tchétchénie
d) Les îles du Cap-Vert
e) Porto Rico

5) Parmi les citations suivantes, laquelle ne concernait pas le président américain George W. Bush?

- a) Sa politique économique pourrait figurer au dos d'une bouteille de shampooing: «Baissez les impôts, augmentez les dépenses, empruntez. Appliquez une deuxième fois.»
b) Pauvre homme. Il a perdu conscience pendant quatre secondes [après s'être étouffé avec un bretzel]. Coïncidence incroyable, nous dit-

on, il s'agissait justement des quatre seules secondes de lucidité de notre vice-président Dick Cheney, ce jour-là.

c) Il n'est pas érétin, c'est mon ami.

d) Il fait tellement froid, à Washington, ces jours-ci, qu'il s'est mis un deuxième pied dans la bouche.

e) Il a réussi à écouter le Superbowl sans incident. Contrairement à la dernière fois, les services secrets lui avaient pré-

paré ses bretzels.

6) Vrai ou faux. Cinquante-trois pour cent des Argentins vivent désormais sous le seuil officiel de pauvreté, au terme de deux années d'une crise financière inextricable. De ce nombre, environ la moitié se retrouverait dans l'indigence totale.

7) En combien de temps l'armée américaine dépense-t-elle approximativement l'équivalent de l'aide apportée en 2002 par leur pays à la reconstruction de l'Afghanistan?

- a) Quatre heures
b) Quinze minutes
c) Trois mois
d) Six jours
e) Aucune de ces réponses

8) Vrai ou faux. Selon les Nations unies, 38 millions de personnes seraient menacées par une famine imminente, dans une demi-douzaine de pays d'Afrique.

9) Combien d'hôpitaux seront inondés par le réservoir de 660 km de long du plus grand barrage du monde, que l'on inaugurerait bientôt sur le fleuve Yangtse-Kiang, en Chine?

- a) 250
b) 400
c) 4000
d) 2123
e) Aucun

10) À qui l'héritier d'une grande fortune de l'industrie pharmaceutique américaine a-t-il légué 100 millions de dollars, cet été?

- a) À ses deux chats persans nommés l'Auvre et The
b) À Oussama ben Laden
c) À une revue de poésie
d) À l'Association olympique américaine de luge et de skeleton
e) À une association d'unijambistes protestants

Réponses: 1:b (l'événement s'est plutôt déroulé à la fin de 2001); 2:c; 3:d; 4:b; 5:d (la citation concerne plutôt l'ancien leader de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott); 6:Vrai; 7:a; 8:Vrai; 9:c; 10:e.

Sources: Harper's Magazine, Newsweek, Time Almanach 2003, ONU/SDA rapport annuel 2001-2002, Courrier international.

Le fédéral pense offrir un site Web sur la généalogie

Un sondage confirme l'intérêt des Canadiens

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral envisage de créer un portail Internet pour aider les Canadiens désireux de faire des recherches généalogiques et d'établir leur arbre familial, a rapporté le quotidien *Ottawa Citizen*, hier.

Au Canada, la moitié de la population a démontré un intérêt pour la recherche de ses ancêtres.

Un sondage Ipsos-Reid, réalisé en mars dernier pour le compte des Archives nationales du Canada, a également démontré que 33 % des Canadiens sont intéressés par le «tourisme généalogique», des excursions organisées dans des villes, des archives et des bibliothèques où les gens peuvent rechercher des renseignements sur leurs ancêtres.

D'après ce sondage, un quart des Canadiens seraient prêts à payer pour des produits et des services de recherche généalogique, comme des bases de données en ligne, des conférences ou des livres.

Ce sondage voulait mesurer l'intérêt envers un «Centre canadien de généalogie» virtuel qui offrirait des services, des conseils et des outils de recherche pour les généalogistes professionnels et amateurs.

La moitié des 1000 personnes interrogées se sont dites intéressées par une telle initiative, qui rendrait disponible dans un seul site Web toute l'information généalogique canadienne, 21 % se disant très intéressées et 29 % quelque peu intéressées. Une personne sur cinq a déclaré avoir visité un site Internet sur la généalogie.

Cependant, l'autre moitié des sondés était peu (15 %) ou pas du tout (34 %) séduite par l'idée.

Sept pour cent des Canadiens ont dit avoir l'intention de faire des recherches généalogiques «cette année», 20 % dans les prochaines années et 13 % à la retraite. Presque une personne sur 10 a déjà fait de telles recherches tandis qu'une sur deux ne prévoit pas en faire du tout.

Le sondage, dont la marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage, a été effectué entre le 26 février et le 7 mars 2002.

Le Nunavut courtise les infirmières terre-neuviennes

■ SAINT-JEAN, T.-N. — Aux prises avec un manque criant d'infirmières dans les communautés isolées du Grand Nord, le Nunavut s'est livré à une opération de charme envers les nouvelles infirmières de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère territorial de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de plusieurs infirmières pour des postes dans ses dispensaires et l'hôpital du Nunavut, à Iqaluit. Samedi, une équipe de recrutement sollicitait des candidatures dans les écoles de techniques infirmières de Saint-Jean. «Nous avons besoin de personnes expérimentées qui peuvent se débrouiller seules. Quand vous êtes au Nunavut, le médecin ne passe qu'une fois par mois», a précisé Lori Barbour, coordonnatrice des soins infirmiers pour la région de Baffin. Les besoins en pédiatrie et en obstétrique sont les plus criants. Le salaire de base est de 56 600 \$, passant à 68 900 \$ pour la coordination des soins communautaires, en plus des assurances médicale et dentaire. Le logement est subventionné et les résidents obtiennent une prime. Selon M^{me} Barbour, seules quelques personnes ont semblé intéressées par la perspective de s'exiler au Nunavut où vivent environ 28 000 personnes. (PC)

MANITOBA

Des personnes âgées veulent boire du vin en paix à Noël

■ WINNIPEG — Le Bureau de logement du Manitoba menace de supprimer une subvention aux locataires d'une résidence pour personnes âgées parce qu'ils se sont permis de prendre un verre de vin avec leur repas, le soir de Noël. L'alcool est interdit à Ellice Place, un édifice de 120 logements, depuis que le Bureau de logement provincial a pris en main la gestion de l'immeuble, l'été dernier. «Nous avons toujours été autorisés à prendre un verre avec notre repas de Noël», s'indigne Ruth Kirkwood, résidente et vice-présidente de l'association des locataires de l'édifice. Après la soirée en question, l'association a reçu une lettre de l'administration provinciale du logement l'avertissant que les fonds alloués à l'association des locataires seraient retenus si du vin était à nouveau servi. La lettre mentionnait aussi que l'association pourrait être dissoute. Chaque personne âgée a reçu un verre de deux onces de vin avec son repas de Noël. Des représentants du Bureau de logement rencontreront les résidents d'Ellice Place cette semaine pour entendre leurs doléances. (PC)

FRANCFORT

Un homme arrêté après avoir détourné un petit avion et menacé de s'écraser

Le siège de la Banque centrale européenne était dans la mire

DAVID MCHUGH
Associated Press

FRANCFORT — Un homme d'une trentaine d'années a été arrêté hier après s'être emparé sous la menace d'une arme d'un petit avion sur un aéroport de l'ouest de l'Allemagne et avoir survolé Francfort en menaçant de précipiter l'appareil sur le siège de la Banque centrale européenne.



Près de deux heures après avoir été volé, le planeur motorisé a finalement atterri sans incident à l'aéroport international de Francfort.

Près de deux heures après avoir été volé, le planeur motorisé a finalement atterri à 17 h 11, heure locale, sans incident à l'aéroport international de la ville, et le pirate de l'air a été immédiatement interpellé.

La police a indiqué que l'homme avait été identifié comme étant un habitant de Darmstadt, à 40 km au sud de Francfort, âgé de 31 ans. Selon plusieurs médias allemands, il s'agirait d'un étudiant nommé Franz-Stephan Strambach.

HOMMAGE À JUDITH RESNIK

Dans un appel à la chaîne de télévision allemande n-tv, l'homme avait assuré ne vouloir faire de mal à personne et déclaré qu'il se suiciderait lorsqu'il serait à court de carburant. Il disait vouloir rendre hommage à l'astronaute américaine Judith Resnik, tuée dans l'explosion de la navette spatiale *Challenger* en 1986.

«J'espère que cela rendra célèbre mon idole Judith Resnik, a-t-il déclaré dans cet appel. Elle mérite davantage d'attention, elle était la première astronaute juive et c'est peut-être pour cela qu'on ne la considère pas bien.»

ÉVACUATIONS

La police a toutefois fait savoir que l'homme avait menacé d'écraser l'appareil sur le siège de la BCE ou d'autres immeubles du centre-ville. Plusieurs milliers de personnes ont du reste été évacuées par mesure de sé-

curité dans le quartier des affaires de Francfort.

L'avion avait été volé hier après-midi sur un terrain d'aviation à Babenhäusen, juste au sud-est de Francfort, selon un responsable de la sécurité aérienne, Axel Raab. Peu avant 15 h, l'homme avait menacé le pilote de l'avion avec une arme, avant de prendre les commandes et de décoller.

Tandis que le petit avion tournait au-dessus de Francfort, la principale gare ferroviaire et plusieurs tours du centre financier avaient été évacuées par précaution ainsi que des rues au cœur de la ville. Selon une porte-parole de la BCE, Regina Schueller, le personnel de sécurité avait évacué une dizaine d'employés de la banque centrale européenne. Son président Wim Duisenberg ne se trouvait pas dans les bureaux à ce moment-là.

SURVEILLANCE

L'aéroport de Francfort, le plus important d'Europe continentale, a repris en fin d'après-midi ses opérations, qui avaient été suspendues pendant que le petit appareil survolait la ville. Les contrôleurs aériens avaient été en contact avec le pilote.

Un hélicoptère avait par ailleurs pris en chasse le petit avion pour tenter de le détourner de la ville. Deux chasseurs de l'armée avaient également été vus dans le ciel de Francfort.

INTERDIT AUX ENFANTS SAGES

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Climatiseur
- Moteur 1,8L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Et beaucoup plus!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT

pour 90 jours à l'achat!*

OU PREMIÈRE MENSUALITÉ EN

LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

1,8%

financement à l'achat!***

199\$
/MOIS*

Comptant initial de 1995 \$

Transport et préparation inclus!



«Voiture sous-compacte avec la meilleure consommation d'essence en 2003!»

*Selon le tableau de la consommation d'essence en 2003 publié par Ressources naturelles Canada. Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 - Option Plus - (4x4, 53 890\$). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,15 \$/km extra. Premier versement payé par Nissan. Délai de garantie équivalent à un versement mensuel. Toutes taxes incluses. Assurances obligatoires 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **À l'achat, la première mensualité est reportée pour 90 jours. ***Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature «DECOUVRIRE...» et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122

EN BREF

COLLÈGE DES MÉDECINS
La prochaine
campagne
électorale redoutée

■ MONTREAL — Le président du Collège des médecins du Québec, Yves Lamontagne, redoute l'année 2003 en ce qui a trait à l'avenir du système de santé. Le docteur Lamontagne voit poindre à l'horizon une campagne électorale au Québec, ce qui ne le réjouit pas. Il note qu'en période d'élections, les politiciens font toujours une grande place au dossier de la santé, mais selon lui, les promesses qui sont faites sont rarement tenues. Il espère néanmoins que les élus s'affaireront à mettre en place une restructuration plus adaptée du système de santé, qui fait face à une pénurie majeure de médecins et d'infirmières. Le docteur Lamontagne croit qu'il faut réaliser un grand bouleversement dans l'organisation du travail, puisque selon lui, la pénurie va durer encore de 5 à 10 ans. (PC)

Cinquante morts
non réclamés

■ MONTREAL — Un avis de recherche lancé par le Bureau du coroner à la mi-décembre en vue de retracer les familles de quatre personnes décédées dont les corps n'ont pas été réclamés reflète un phénomène relativement récent. Bon an mal an, il y a ainsi une cinquantaine de corps non réclamés au Québec. Selon le Bureau du coroner, la majorité sont des personnes qui décèdent seules et dans l'oubli, une situation pratiquement inédite il n'y a pas si longtemps. Cependant, on note de plus en plus de cas où ce sont les familles qui refusent de prendre en charge les funérailles. Parfois, ce sont pour des raisons de mesentente, ou encore parce que la famille accepte mal les circonstances du décès, par exemple lors d'un suicide ou d'un acte criminel. Les cas où les familles refusent parce qu'elles ne peuvent pas assumer les coûts des funérailles sont toutefois assez rares, selon le Bureau du coroner. On fait valoir, notamment, que dans le cas d'un assisté social, l'État prévoit un montant pour défrayer les frais des funérailles. (PC)

Montréal a planifié
l'aide aux sans-abri
pour l'hiver

■ MONTREAL — La Ville de Montréal a élaboré un plan afin d'aider les sans-abri à passer en toute sécurité la partie la plus rigoureuse de l'hiver. La Ville a d'abord annoncé l'agrandissement de la Mission Old Brewery et de la Maison du père. Puis elle a identifié deux écoles qui pourraient accueillir des sans-abri en difficulté. Le maire Gerald Tremblay a précisé que Montréal veut aussi investir avec la Régie régionale de la santé dans la création de 500 logements sociaux avec accompagnateurs, afin de permettre à des personnes de quitter la rue. Cela représenterait une transition afin de permettre à ces personnes de réintégrer la société. Montréal a annoncé la création de 5000 logements sociaux que pourraient ensuite utiliser ces éventuels ex-sans-abri. (PC)

Piéton heurté
à mort

■ Un homme de 60 ans, Pierre Beaumont de Charlesbourg, a trouvé la mort samedi vers 21 h 43 lorsqu'il traversait la rue Notre-Dame située à proximité de la rue des Ormes dans le secteur Charlesbourg. L'alcool et la vitesse ne sont pas en cause dans cet accident. Selon le service de police de la Ville de Québec, l'automobiliste n'a rien pu faire pour éviter le malheureux qui traversait la rue à la course. Aucune accusation ne sera portée contre le conducteur du véhicule. J-E.N.

AMBULANCIERS
Demande
d'injonction contre
Urgences-Santé

■ MONTREAL — Le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec déposera demain une demande d'injonction contre Urgences-Santé. Le RETAQ demande qu'Urgences-Santé donne suite dans les plus brefs délais aux avis de correction de la CSST qui a exigé que les ambulanciers soient formés à l'utilisation sécuritaire de l'oxygène sous pression. Le rassemblement affirme que plusieurs incidents majeurs, liés à l'entreposage et à la manipulation de bonbonnes d'oxygène, auraient pu avoir des conséquences tragiques pour le personnel ambulancier et pour la population. Le RETAQ fera le point en conférence de presse ce samedi après-midi. (PC)



Le projet de Skawennio Barnes, ici assise sur les caisses de livres, a connu la notoriété quand l'adolescente a participé à un concours littéraire du magazine « CosmoGirl! »

Une jeune Mohawk réunit
15 000 livres pour
Kahnawake

■ KAHNAWAKE (PC) — En lançant une collecte de livres, la jeune Skawennio Barnes s'est retrouvée avec plus de 15 000 livres pour lesquels il faut maintenant trouver une bibliothèque au conseil de bande de Kahnawake, au sud de Montréal, a rapporté *The Gazette*, hier.

Le printemps dernier, Skawennio, âgée de 14 ans, a publié une lettre dans le journal local demandant une bibliothèque au conseil de bande.

Le projet de Skawennio a connu la notoriété quand l'adolescente a participé à un concours littéraire du magazine *CosmoGirl!*. Elle a rédigé un texte sur le projet, ce qui lui a valu le premier prix, une séance de photos à New York et le titre de « CosmoGirl! » de l'année.

De là a découlé une gigantesque collecte de livres, parrainée par le service anglais de Radio-Canada, qui a permis d'amasser les 15 000 livres, dont certains ont été envoyés d'aussi loin que l'Australie, qui s'empilent maintenant dans le sous-sol du poste de police de Kahnawake.

Dans la prochaine année, Skawennio et quelques bénévoles veulent mettre une bibliothèque sur pied dans un petit bâtiment de la réserve.

Mais classer des milliers de livres pour qu'ils servent à une bibliothèque est une formidable mission.

Les boîtes de livres étaient si nombreuses que le sous-sol du poste de police débordait. « Toutes sortes de livres nous ont été donnés, allant des livres pour enfants aux encyclopédies », a expliqué Skawennio. Les premiers bénévoles qui ont commencé à classer les livres l'ont fait depuis le pas de la porte.

La bibliothèque envisagée pour l'instant, qui sera temporaire, devrait contenir environ 3000 volumes et sera située dans le sous-sol de l'église de Kahnawake. Une vingtaine de commerces de la réserve ont fait des dons en argent, les factures seront à la charge du conseil de bande pendant deux ans et la caisse populaire de Kahnawake paiera trois ans de loyer.

Quant à la décision d'avoir une bibliothèque permanente, elle appartient au conseil de bande, qui doit notamment évaluer les coûts.

Paul Martin a lancé
son propre blogue

Dans Internet, il peut promouvoir sa candidature
dans la course au leadership du PLC

FRANÇOIS CARDINAL
La Presse

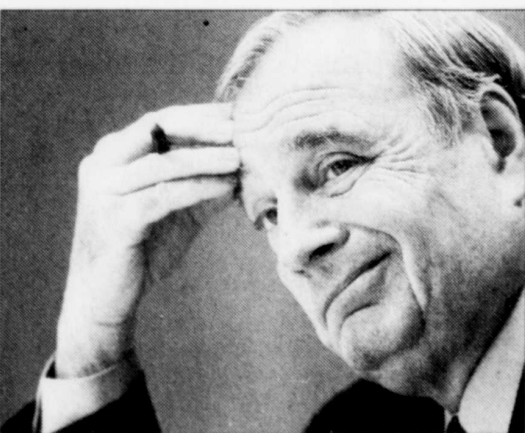
Il y a un mois, Paul Martin ne savait pas que les blogues existaient. Depuis, non seulement il a appris à bloguer, il y prend même plaisir... Signe des temps, le favori dans la course à la succession de Jean Chrétien a depuis un mois son propre journal personnel diffusé dans Internet où, sur un ton badin, il peut autant prendre position sur un sujet politique que raconter sa dernière partie de pêche. Il blogue, quoi!

Se joignant au demi-million d'internautes qui ont choisi de faire connaître à la planète entière leurs souvenirs d'enfance, leurs intérêts ou leurs opinions, Paul Martin a lancé son propre blogue (heurepaulmartin.ca) en vue de promouvoir sa candidature dans le cadre de la course au leadership du Parti libéral du Canada.

« Un blogue, c'est bien un monstre sorti tout droit d'un marais, non? » a lancé à la blague le député libéral lorsque son équipe lui a soumis le projet. Depuis, il a découvert quelque chose qu'il « aime bien », de son propre aveu. C'est d'ailleurs ce genre de confessions qui est diffusé sur « Le blogue de Paul », tel qu'on le présente.

Selon l'Office de la langue française, un blogue (mot provenant de la contraction des termes « web » et « log ») est une « page web évolutive et non conformiste présentant des informations de toutes sortes, généralement sous forme de courts messages mis à jour régulièrement, et dont le contenu et la forme, très libres, restent à l'entière discrétion des auteurs ».

C'est ainsi qu'il est possible de lire, dans la section « Les blogues de Paul », le détail des vacances de l'ex-ministre des Finances qui, habituellement, passe Noël en alternance dans sa ferme



Sur son blogue, Paul Martin cause politique et partie de pêche.

des Cantons-de-l'Est et dans les Caraïbes « pour prendre un peu de soleil et relaxer ».

« Ma famille rit souvent en disant que les vacances et moi, c'est un mélange aussi efficace que le feu et l'eau, mais cette année, j'ai vraiment hâte de prendre quelques jours de repos », indiquait-il dans son dernier blogue, écrit le 19 décembre dernier avant de prendre l'avion pour l'Afrique du Sud.

Dans la section « Pourquoi Paul blogue-t-il? », située entre les rubriques « Opinions et convictions de Paul » et « Où est Paul? », le candidat au leadership précise: « Pour faire une histoire courte, je vais essayer d'être constant et de publier mes pensées et observations tout au long de la campagne au leadership. Parfois, j'écrirai au sujet de la politique. Parfois, j'écrirai des choses plus personnelles. Je vais faire de mon mieux pour que tout cela reste intéressant, mais je ne peux offrir aucune garantie... »

ENREGISTREMENT
DES ARMESUne autre
province
s'oppose au
programme

■ HALIFAX (PC) — La Nouvelle-Écosse s'est jointe au concert des provinces qui demandent à Ottawa de renoncer au ruineux programme d'enregistrement des armes à feu.

« C'est le prototype même du cafoillage gouvernemental, a ainsi déclaré le ministre de la Justice, Jamie Muir, hier. Selon mes informations et ce que j'ai appris auprès des Néo-Écossais, ça n'a tout simplement pas fonctionné comme il fallait. »

M. Muir entend préciser ces jours-ci ce que sera la position de la Nouvelle-Écosse face au fédéral dans ce dossier. Le directeur d'une association de 6500 chasseurs et pêcheurs de la province, Tony Rodgers, s'en félicite: « J'espère que d'autres provinces vont se joindre à nous, pour faire pression sur Ottawa afin de nous débarrasser de ça et d'y aller avec quelque chose de faisable. »

Il y a quelques jours, l'Ontario a dit craindre que le programme coûte encore plus, d'ici 2005, que le milliard de dollars estimé par la vérificatrice fédérale Sheila Fraser, le 3 décembre dernier.

En outre, le ministre Muir dit croire que la Saskatchewan et l'Alberta ont déjà appelé à une suspension l'enregistrement des armes, d'ici à ce que les coûts soient clairement établis.

Par ailleurs, Toronto et sa banlieue ont été secourus récemment par une série de fusillades qui ont fait des morts et des blessés.

Mais la police de la métropole, qualifiant le programme de fort en philosophie mais faible en côté pratique, a déjà laissé entendre que ces drames impliquent des armes passées en contrebande depuis les États-Unis et qui ne pourront pas être enregistrées.

Jamie Muir raconte avoir eu lui-même de la difficulté à enregistrer ses quatre fusils à chevronne par Internet: « Il m'a fallu trois jours. Ça a finalement débloqué, à 5 h du matin. »

Pourtant, le ministre affirme qu'il n'est pas opposé à l'enregistrement des armes, pas plus qu'à l'apprentissage de la sécurité qui prévaut déjà, pourvu qu'il soit simple et économe.



L'arme de calibre .45, avec laquelle une fillette de 6 ans a tué accidentellement son jeune frère, à Mississauga, vendredi, appartenait au frère aîné et n'était pas enregistrée.

TRAGÉDIE DE MISSISSAUGA
L'arme à feu n'avait
pas été enregistrée

■ MISSISSAUGA, Ont. (PC) — Une arme à feu illicite est à l'origine de la tragédie au cours de laquelle un garçon de six ans a été abattu accidentellement par sa sœur de sept ans alors que tous deux jouaient avec une arme de calibre .45 appartenant à leur frère aîné.

La police a déclaré que les deux enfants s'amusaient dans une pièce de la maison familiale, vendredi, lorsqu'ils ont mis la main sur l'arme semi-automatique, non enregistrée. La petite aurait alors pointé l'arme contre son jeune frère et pressé la détente.

Le garçon a été transporté à l'hôpital, où son décès a été constaté. C'est un autre membre de la famille, une sœur âgée de 18 ans, qui a appelé les ambulanciers, vendredi.

« L'enquête a révélé que le jeune garçon et sa sœur de sept ans étaient sous la garde de leur sœur de 18 ans, qui se trouvait dans une autre pièce de la maison au moment du drame », a fait savoir la police, dans un communiqué. La mère des enfants était alors au travail.

Aucune accusation ne peut être portée contre un individu âgé de moins de 12 ans. « Quand un enfant commet un crime comme celui-ci, elle ne peut évidemment pas être accusée », a déclaré un policier.

En revanche, le grand frère de 22 ans a été accusé de négligence criminelle ayant causé la mort et d'infractions à la Loi sur les armes à feu, dont l'entreposage non sécuritaire d'une arme à feu et de munitions.

L'enquête policière laisse croire que l'arme n'était pas enregistrée et son historique est à l'étude, selon la police du district de Peel.

Le frère de la victime a brièvement comparu devant un juge de paix de la Cour de justice de l'Ontario, samedi, et est retourné en cellule jusqu'à sa prochaine comparution, aujourd'hui.

Identité de la famille n'a pas été révélée. Enzo Battaglia, l'avocat de l'accusé, a indiqué que son client compte plaider non coupable.

Aucun membre de la famille n'a voulu commenter la tragédie. « C'est assurément un choc, c'est assurément traumatisant, a souligné M^e Battaglia, qui a ajouté que la mère de la victime était présente lors de la comparution de l'homme de 22 ans.

On ne savait toujours pas, hier, ce qui est arrivé à la fillette, mais en vertu de la loi ontarienne, les services d'aide à l'enfance sont automatiquement appelés à intervenir dans de tels cas, et c'est à eux qu'il revient de décider si l'enfant doit être retiré de sa famille.

Jaggi Singh sur la barricade en Palestine

LAURA-JULIE PERREAU
La Presse

Plus de 300 personnes, parmi lesquelles le militant montréalais Jaggi Singh, ont participé hier en Palestine à une manifestation au cours de laquelle une barricade construite par l'armée israélienne a été détruite.

Quelques heures après la manifestation de Naplouse, un double attentat suicide à Tel-Aviv faisait 25 morts, dont les deux kamikazes, et une centaine de blessés, faisant monter d'un cran la tension dans les territoires palestiniens.

M. Singh, joint hier par *La Presse*, rapportait que la barricade, érigée pour obstruer une rue de Naplouse et pour rendre la circulation automobile plus difficile, a été détruite en partie grâce à un bélier mécanique.

Selon lui, la présence de plusieurs militants internationaux sur les lieux a mis un frein à la réplique israélienne. « Nous nous attendions à

une action de leur part, à des gaz lacrymogènes comme ils en utilisent dans ces cas-là habituellement. Mais hier, il n'y a pas eu d'affrontement », a-t-il affirmé. Il croit cependant que la barricade sera reconstruite dans les prochains jours.

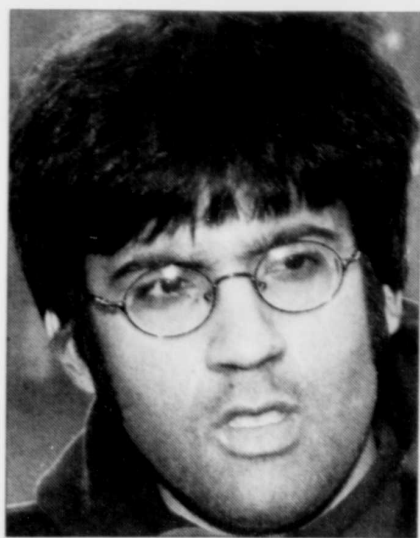
M. Singh s'attendait aussi à des représailles de l'armée israélienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie à la suite de l'attentat suicide. « Il y a déjà des tanks qui se déploient dans les rues », notait-il.

PERMIS ÉCHU

Jaggi Singh restera en Palestine jusqu'à la semaine prochaine avant de se diriger vers Tel-Aviv, d'où il doit revenir au Canada. Son permis de séjour en Israël, obtenu après avoir d'abord été menacé d'expulsion, est échu depuis le 23 décembre.

L'entrée en Israël du militant n'était pas passée inaperçue. M. Singh a refusé son expulsion à son arrivée en Israël et a été détenu pendant trois jours avant de défendre sa cause devant une cour de Jérusalem.

En lui permettant de rester, la cour lui avait cependant interdit de se



Le militant Jaggi Singh

rendre dans les territoires palestiniens. M. Singh, qui compte rédiger un rapport sur les droits de l'homme en Palestine, a décidé de défier l'ordre de la cour et est entré en Cisjordanie.

La feuille de route de Jaggi Singh est longue. Au Canada, il a eu des démêlés avec la justice pour avoir pris part à de nombreuses manifestations anti-mondialisation.

Sa présence en Israël et dans les territoires palestiniens a été contestée par le Congrès juif canadien, qui doute de l'impartialité de M. Singh. Ce dernier avait participé à une manifestation qui avait tourné au vinaigre à Montréal lors de la visite au Canada de l'ancien premier ministre d'Israël Benjamin Netanyahu.

SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS Le nouveau système de détection d'explosifs provoque peu de retards

CHICAGO (AP) — Les voyageurs de retour des vacances de fin d'année ont été les premiers à mettre à l'épreuve le nouveau système d'inspection des bagages dans les aéroports des États-Unis, apparemment sans trop d'ennuis. Des vérifications ponctuelles menées hier dans plusieurs aéroports n'ont pas révélé de retards importants.

Robert Chesniak, qui devait prendre l'avion hier à l'aéroport international O'Hare de Chicago, a dû attendre seulement cinq minutes pour enregistrer ses bagages. Un préposé à la sécurité a passé sur sa valise une pièce de tissu spécial conçu pour détecter toute trace d'explosif. Le tissu a ensuite été soumis à l'analyse d'un dispositif de détection.

À travers le pays, les voyageurs ont vécu à peu près la même expérience, alors que la journée d'hier devait être la plus achalandée depuis le 1^{er} janvier — date à laquelle une directive du Congrès est entrée en vigueur pour imposer des mesures de détection d'explosifs sur tous les bagages enregistrés dans plus de 400 aéroports commerciaux au pays.

Au terminal international de Northwest Airlines, à l'aéroport John F. Kennedy à New York, des passagers ont dû

attendre 30 minutes de plus que d'habitude à cause des inspections additionnelles.

La plupart des voyageurs acceptent sans mot dire le durcissement des mesures de sécurité, dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Avant ces attentats, seulement 5 % des quelque deux millions d'articles de voyage enregistrés chaque jour dans les aéroports étaient soumis à des tests de détection d'explosifs. Le gouvernement américain a embauché 23 000 préposés de plus dans les aéroports pour mettre en application la nouvelle directive, selon laquelle aucun bagage enregistré ne sera embarqué sans qu'on ait d'abord vérifié qu'il ne contenait aucune matière explosive.

ÉVACUATION À SEATTLE

Par ailleurs, l'aéroport de Seattle a été évacué hier, retardant des milliers de voyageurs qui rentraient chez eux après les Fêtes, parce qu'un préposé au filtrage de sécurité s'était endormi entre 8 et 30 minutes à son poste au petit matin.

ATTENTION: CHIEN ACCUEILLANT



BIENVENUE À L'AUBERGE DU CHIEN NOIR, LE TOUT NOUVEAU TÉLÉROMAN DES AUTEURS DE 4 ET DEMI..., SYLVIE LUSSIER ET PIERRE POIRIER. LE CHIEN CABOOSE VOUS PROMET UN SÉJOUR DES PLUS DIVERTISSANTS EN COMPAGNIE DE VINCENT GRATON, JOSÉE DESCHÈNES, ROGER LÉGER, JULIE DAOUST, RENAUD PARADIS ET KIM OLIVIER.



Ici
Radio-Canada

L'Auberge du chien noir
ce soir 20 h SPÉCIALE 2 HEURES

LE MONDE

EN BREF

ISRAËL

Mission anti-Scud

■ JÉRUSALEM — Israël a testé avec succès hier, pour la première fois, le lancement simultané de quatre missiles antimissiles Arrow, a annoncé le ministère israélien de la Défense dans un communiqué. Cet essai a été réalisé dans le cadre des préparatifs d'Israël pour parer à une éventuelle attaque de missiles irakiens sur son territoire en riposte à une frappe américaine. Seul un des missiles utilisés était doté d'une ogive explosive, les trois autres étant désarmés. Les États-Unis ont participé au développement de ce type de missile antimissiles. Selon les Israéliens, l'Arrow peut intercepter les missiles balistiques deux à trois minutes après leur lancement d'un territoire ennemi. (AFP)

LITUANIE

Président-surprise

■ VILNIUS — Rolandas Paksas, ancien premier ministre et maire de Vilnius, a créé la surprise en remportant l'élection présidentielle lituanienne, devant le président sortant et grand favori Valdas Adamkus, selon les résultats quasi-complets du second tour publiés hier par la commission électorale centrale. Après décompte de 99% des bulletins, M. Paksas était crédité de 54,9% des suffrages, contre 45% à M. Adamkus. Par deux fois premier ministre, Paksas a été salué pour son travail de maire de Vilnius, capitale dont il a ranimé le centre médiéval. (AFP)

ÉGYPTE

Intégristes arrêtés

■ LE CAIRE — Les autorités égyptiennes ont annoncé hier avoir démantelé un réseau de 43 intégristes qui planifiaient des attentats « contre des intérêts occidentaux ». Selon le quotidien gouvernemental *Al-Abram*, le chef du réseau, Ihab Ismail, était en contact avec les dirigeants du Jihad à l'étranger, par Internet. Mais les islamistes ont été présentés au parquet et selon les premiers résultats de l'enquête, « ils n'ont aucun lien avec Al-Qaida, l'organisation d'Oussama ben Laden, même s'ils sont inspirés par les idées de ce dernier et d'Amrane al-Zawahri », affirme le quotidien. (AFP)

CACHEMIRE INDIEN

Attentat à la grenade

■ SRINAGAR, Inde — Au moins 40 personnes, dont quatre membres des forces de l'ordre, ont été blessées hier au Cachemire indien par l'explosion d'une grenade lancée par des islamistes, selon la police. « Des militants ont lancé une grenade sur une patrouille des forces de l'ordre » près du principal arrêt de bus à Kulgam, à 70 km au sud-est de la capitale d'été du Cachemire indien, Srinagar, a affirmé le porte-parole de la police locale. Il a précisé que les 36 autres blessés étaient des civils et que plusieurs victimes étaient dans un état grave. (AFP)

CHINE

Succès spatial

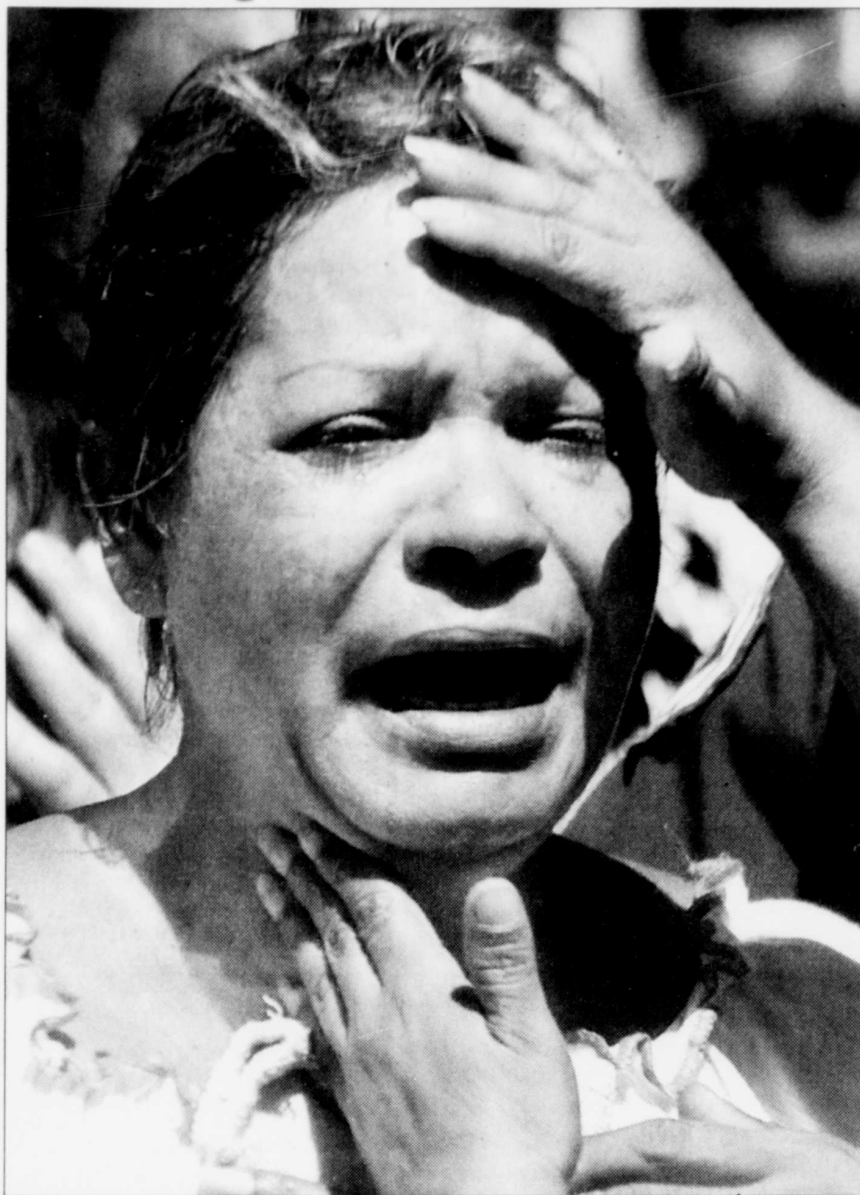
■ PÉKIN — Après près d'une semaine en orbite, la capsule spatiale lancée le 30 décembre par la Chine a atterri hier en Mongolie. Pour Pékin, cette mission est un « succès total » qui prépare son premier vol habité dans l'espace, attendu cette année selon les autorités. Lancée le 30 décembre dernier depuis le désert de Gobi, la capsule *Shenzhou IV* a atterri comme prévu dans le nord de la Chine, ont rapporté Chine nouvelle et la télé d'État. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Meurtres texans

■ EDINBURG, Texas (AP) — Une invasion de domicile s'est soldée par six meurtres, tôt hier, a annoncé la police. La tuerie est survenue à 350 km au sud de San Antonio, au Texas, près de la frontière du Mexique. Les quatre ou cinq assaillants étaient à la recherche d'armes ou de stupéfiants. Personne n'a encore été arrêté dans cette sanglante affaire. Selon un témoin qui a survécu, retrouvé ligoté avec du fil électrique, un des assaillants avait une inscription « police » sur ses vêtements. Les victimes ont toutes été tuées par balles, cinq d'entre elles ayant été découvertes dans une maison, la sixième dans une autre située sur le même terrain. La personne qui a survécu a pu prévenir la police. (AFP)

Mère éplorée au Venezuela



Maximina Ponte Rojas, la mère d'Oscar Gomez Aponte, qui a été tué lors des affrontements au Venezuela, était effondrée. Des milliers de partisans d'Hugo Chavez scandant « Justice populaire ! » ont assisté hier à Caracas aux funérailles des deux hommes morts vendredi lors d'une nouvelle manifestation de l'opposition réclamant le départ du président vénézuélien. Le vice-président Jose Vicente Rangel, ainsi que plusieurs ministres ont aidé à porter les cercueils recouverts du drapeau national d'Oscar Aponte et de Jairo Gregorio Moran, âgés de 24 et 23 ans. Les deux hommes ont trouvé la mort lorsqu'une manifestation demandant le départ du président Chavez a dégénéré. Au moins 78 personnes ont également été blessées. Marchant vers le cimetière, la procession des partisans de Chavez a marqué un arrêt devant l'hôtel Melia, où réside le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Cesar Gaviria, afin d'y déposer une lettre condamnant les violences récentes.

L'Algérie reste victime des raids islamistes avec plus de 60 morts

■ ALGER (d'après AP) — En assassinant une soixantaine de personnes dans la seule soirée de samedi, les groupes islamistes algériens ont apporté un sanglant démenti aux assurances des autorités qui affirment lutter depuis 1999 contre « un terrorisme résiduel ».

Outre les 13 civils assassinés appartenant à deux familles voisines près de Blida (50 km au sud d'Alger), une zone où le GIA est dirigé par Rachid Abou Tourab, la presse algéroise d'hier a rapporté la mort de 43 membres des forces de sécurité, tombés dans une embuscade près de Batna (450 km au sud-est d'Alger), dans le massif montagneux des Aurès.

Imputé au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dirigé par Hassan Hattab et affilié à la nébuleuse d'Al-Qaida dans le Maghreb, cet attentat est l'un des plus meurtriers subis par l'armée algérienne depuis plus de quatre ans.

En février 1998, 28 militaires du contingent étaient tombés dans une embuscade meurtrière déjà par des éléments du GSPC dans la région boisée de Boghni, en Kabylie (130 km à l'est d'Alger), considérée comme l'un des autres fiefs montagneux de Hassan Hattab.

Le silence radio des autorités algériennes sur ce nouvel attentat à gran-

de échelle témoigne de leur embarras après plusieurs déclarations sur « l'anéantissement » des groupes islamistes radicalement hostiles à la politique d'amnistie et de « concorde civile » proposée depuis 1999 par le président Abdelaziz Bouteflika.

Tout récemment, Ali Toussi, de la police algérienne, déclarait, dans les colonnes du quotidien gouvernemental *El Moudjahid* : « Le terrorisme islamiste est définitivement vaincu en Algérie. » Se référant aux changements intervenus dans le monde, après les attentats antiaméricains du 11 septembre 2001, le même responsable ajoutait : « Les terroristes qui restent dans les maquis n'ont plus d'autres choix que celui de se rendre aux forces de sécurité ou de se suicider. »

Le chef d'état-major de l'armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Mohamed Lamari, artisan d'un rapprochement militaire tant avec Moscou, allié traditionnel de l'Algérie, qu'avec Washington, qui va reprendre ses livraisons d'armes, sou-

Américains déjà actifs en Irak

■ MOSCOU (AFP et AP) — La Russie a mis en garde les États-Unis hier contre une action militaire en Irak sans l'aval de l'ONU, la jugeant « illégitime », alors que sur le terrain les inspecteurs de l'ONU visitaient un nombre record de 16 sites et que des forces spéciales américaines seraient peut-être déjà à pied d'œuvre sur le territoire irakien.

« Si des actions militaires commencent contre l'Irak sans la sanction de l'ONU, nous les considérerons comme illégitimes et injustifiées », a déclaré le ministre russe de la Défense, Sergueï Ivanov, cité par l'agence Interfax-AVN.

Il a appelé les experts en désarmement à « délivrer un verdict extrêmement clair et définitif sur la présence ou non d'armes de destruction massive en Irak ».

Les inspecteurs de l'ONU sur le terrain ont établi hier un record avec la visite de 16 sites, du nord au sud du pays, selon le ministère irakien des Affaires étrangères.

Selon le ministère, 98 inspecteurs de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (CO-COVINU) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) étaient sur le terrain hier.

Lors d'une inspection à Bagdad, l'ambassadeur de l'Irak à l'ONU, Mohammed Al-Douri, est resté bloqué pendant six heures au siège de l'Organisation de contrôle irakien (NMI), les inspecteurs en désarmement ayant interdit toute entrée et toute sortie du bâtiment durant leur travail.

L'Irak juge être en passe de gagner la partie face à George W. Bush. « La résolution 1441 s'est cassé les dents et l'Irak l'a neutralisée par sa crédibilité et son assurance », écrivait hier le quotidien officiel *Al-Iraq*, pour qui Bagdad « a prouvé au monde qu'il

disait vrai » sur l'absence d'armes de destruction massive.

Le quotidien américain *Boston Globe* rapportait hier en citant des sources du renseignement qu'une centaine de membres des Forces spéciales américaines et plus de 50 spécialistes de l'Agence centrale de renseignement (CIA) se trouvaient sur le territoire de l'Irak depuis quatre mois.

Ils cherchent notamment à repérer les lanceurs de missiles Scud, à examiner les champs pétrolifères et à situer les champs de mines.

Les États-Unis, qui comptent déjà quelque 65 000 hommes dans la région, dont quelque 16 000 au Koweït, ont décidé d'envoyer aujourd'hui près de l'Asie du Sud-Est le navire-hôpital géant *USNS Comfort* (360 hommes). Deux bâtiments de guerre américains ont par ailleurs traversé hier le canal de Suez, en route pour le Koweït, a-t-on appris de source portuaire.

De son côté, la Turquie, qui craint les répercussions d'un conflit en Irak sur sa minorité kurde, fait campagne dans les pays arabes dans le but de trouver une solution pacifique de la crise irakienne.

Le premier ministre turc, Abdullah Gul, qui était hier à Charm el-Cheikh (Égypte) dans le cadre d'une tournée au Moyen-Orient, a appelé « tous les pays » du Golfe à « faire des efforts » pour éviter une guerre et affiché son refus de « voir l'Irak divisé ».

La politique nord-coréenne de Bush ne fait pas l'unanimité

WASHINGTON (d'après AFP) — Des parlementaires américains, y compris le sénateur républicain John McCain, ont appelé le président George W. Bush à se pencher autant sur le dossier de la Corée du Nord que sur celui de l'Irak et ont critiqué sa position à l'égard de Pyongyang.

John McCain, ancien rival de George W. Bush pour l'investiture présidentielle républicaine, a estimé que le président n'aurait pas dû écarter une option militaire contre la Corée du Nord.

M. Bush a écarté toute idée d'intervention armée contre Pyongyang et s'était prononcé pour une solution diplomatique à la situation provoquée par la reprise du programme militaire nucléaire de la Corée du Nord, en évitant avec soin de parler de « crise ».

M. McCain a estimé qu'il s'agissait bel et bien d'une « crise » comme avec l'Irak et que ces deux pays « posent de graves menaces ».

Le sénateur démocrate Carl Levin a lui aussi reproché à la Maison-Blanche de minimiser la crise nord-coréenne, mais il a estimé que M. Bush n'aurait pas dû pour autant rompre totalement les contacts avec Pyongyang.

« Prestige » : la lutte antipollution s'organise

■ BORDEAUX, France (d'après AFP) — La lutte contre la pollution du *Prestige*, qui a sournoisement envahi le littoral atlantique français cette semaine, s'est organisée hier, avec la mise en place d'opérations systématiques de nettoyage à terre, mais le mauvais temps a empêché toute patrouille en mer.

Alors que les dernières marées ne semblent pas avoir délesté de nouveaux gros arrivages de fioul sur les plages océanes, la mobilisation était générale sur le bassin d'Arcachon, baie profonde du littoral landais, où, au grand désespoir des ostréiculteurs, des nappes de pétrole ont réussi à pénétrer à la faveur des dernières marées, de très forts coefficients.

Longtemps sous autorité opérationnelle espagnole, la lutte antipollution, mise en place après le naufrage du *Prestige* dans le cadre du plan franco-espagnol Biscaye Plan, est désormais placée sous coordination française.

Des moyens européens, notamment des avions POLMAR et des bateaux allemands, danois, norvégien et britannique récupérateurs de fioul, renforcent le dispositif français.

Hier, des boulettes et des plaques d'hydrocarbures ont été retrouvées, mêlées au sable et au varech, sur le pourtour du bassin.

Catastrophes, les ostréiculteurs et les pêcheurs de l'ouest de la France ont proposé leur aide aux autorités pour tenter de sauver « leur » bassin : les bateaux seront équipés de filets à petite maille pour capter le fioul avant qu'il ne se dépose sur les rives. Le ra-

massage et la vente de coquillages ont été interdits samedi par les autorités, une mesure de précaution qui a accablé les quelque 600 ostréiculteurs du Bassin.

Plus au nord, en Charente-Maritime, aucune nouvelle trace de pollution n'a été détectée hier. Dans les Landes et en Gironde, plus au sud, où la pollution souille déjà quelque 200 km de plage, les opérations de nettoyage se sont poursuivies toute la journée. Des militaires et des moyens techniques ont été déployés.

Encore plus au sud, les Pyrénées-Atlantiques n'ont toujours pas vu la moindre trace de pollution. Au nord, la Vendée a découvert samedi des dizaines de milliers de galettes de fioul sur la côte nord-est de l'île d'Yeu, mais celles-ci semblaient avoir été emportées hier par la marée.

En mer, le mauvais temps a à nou-

veau empêché le repérage et la récupération du fioul du *Prestige* au large du littoral atlantique, selon la préfecture maritime de l'Atlantique.

Dans les Landes, comme en Gironde, les autorités ont été prises de court par l'arrivée de pollutions qui n'avaient jamais été détectées. Samedi, c'est un pêcheur d'Arcachon qui a donné l'alerte sur la présence de deux nappes à l'entrée du bassin d'Arcachon. Mais il était déjà trop tard.

Hier, les premiers barrages flottants ont été déployés à l'entrée des ports du bassin, tandis qu'une barge pompait le mazout dans les eaux plus profondes.

Le *Prestige* transportait à l'origine 77 000 tonnes de fioul lourd et en avait déjà perdu plus de 20 000 tonnes en mer lorsqu'il a sombré le 19 novembre. La marée noire a commencé à atteindre la France en milieu de semaine.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

La fête oubliée revit

Le Centre d'interprétation de la Place Royale reprend la tradition du jour des Rois, le 6 janvier

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Le fan-club de Melchior, Balthazar et Gaspard aimerait bien grossir ses rangs. Sur le déclin depuis un quart de siècle au Québec, la fête des Rois s'est trouvée un bastion de fidèles pour goûter la galette à pois, hier, au Centre d'interprétation de la Place Royale.

« Il y a 30 ans, au Québec, le 6 janvier était célébré, lance Suzanne Légaré, du Centre de valorisation du patrimoine vivant. C'était le dernier événement qui marquait la fin de la période des Fêtes. Aujourd'hui, ce jour n'est plus férié, toutes les traditions sont mélangées et les gens ont laissé tomber une autre occasion de se réunir pour célébrer. C'est dommage. »

Hier, au Centre d'interprétation, on faisait avec une journée d'avance ce que les écritures saintes décrivent comme l'arrivée des Rois mages à Bethléem. Organisée pour une deuxième année consécutive, la célébration a clôturé le mois d'activités de l'événement Québec fête Noël. L'an dernier, la fête des Rois de la Place Royale a attiré près de 800 curieux.

Au son d'une musique traditionnelle, ceux qui ont pris part aux célébrations ont pu goûter à une authentique galette des Rois, sauf en ce qui concerne le pois et la fève.

CONGÉ DE VAISSELLE!

« Souvent, la personne qui avait le pois dans sa portion l'avalait, explique M^{me} Légaré. Alors maintenant, les boulangeries mettent une petite carte à la place. Dans certaines familles, on choisit de mettre un ou plusieurs petits

jouets. Et le roi et la reine de la journée ont évidemment congé de vaisselle! »

Ce n'est pas parce que l'Épiphanie passe de plus en plus inaperçue chez nous qu'il en est de même à l'étranger. Dans plusieurs pays catholiques, on attend le 6 janvier avant de donner les cadeaux. On pratique cette coutume en souvenir de l'or, de l'encens et de la myrrhe offerts par les Rois mages de l'histoire.

ENCORE FÊTÉS EN ESPAGNE

« En Espagne, c'est comme ça, assure Luisa Rivas, une Québécoise d'origine ibérique. Quand vient le temps d'acheter nos cadeaux, on dit qu'on s'en va "faire les Rois". La journée même, il y a des parades dans les rues, des gens déguisés en Rois mages avec des chevaux et des chameaux. Je trouve ça un peu triste que ça se perde ici. Ça déchristianise la fête. »

Hier, Dolorès Lefebvre a hérité du titre de reine. Après la découverte dans sa brioche de la preuve de sa royauté, elle s'est fait jouer un petit air de violon et coiffer d'une authentique couronne du XIX^e siècle.

« Dans ma famille, on fête les Rois presque à toute les années et on n'enlève pas les décorations de Noël avant le 6 janvier, explique M^{me} Lefeb-



Hier, Dolorès Lefebvre a été couronnée reine de la fête.

vre. Celui qui se retrouve avec le pois du gâteau, nous lui offrons un petit "gratteux". »

Pour sa part, Jeanne Senneville regrette que la tradition de la fête des Rois se perde. « Nous célébrions toujours l'Épiphanie, mais je ne crois pas que nos enfants fêteront ça », dit-elle.

Le Québec fête encore les Rois il y a 30 ans



En solo, en famille ou entre copains, des milliers de patineurs ont profité hier d'une journée clémente.

On se pilait sur les patins!

La piste glacée de la Pointe-aux-Lièvres fait le plein en ce dernier dimanche des Fêtes

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Par moments, hier, la piste glacée de la Pointe-aux-Lièvres, à Québec, avait des allures d'autoroute congestionnée. Quelque 5000 personnes, selon les estimations de la police, ont profité de la clémence de Dame Nature pour aller patiner ou glisser aux abords de la rivière Saint-Charles.

Pour plusieurs, il n'était pas question de passer le dernier dimanche de la période des Fêtes à l'intérieur, surtout pas par un temps pareil. Alors que le site plat de la Pointe-aux-Lièvres est reconnu pour la force du vent qui y souffle généralement, la journée d'hier a fait exception à la règle. Nombreux sont ceux qui ont négligé le port de la tuque tant janvier a fait des largesses.

Que ce soit au bras de sa fiancée ou de son Jules, entre copains ou avec le dernier de la famille qui patine pour la première fois, chacun a pris des couleurs aux joues et une bonne quantité d'air frais dans les poumons. Autant sur la piste glacée que dans l'aire de glissade, on s'amusaient ferme tandis que Joe Dassin poussait ses chansonnettes dans les haut-parleurs.

Chez les glisseurs, c'était à qui trouverait la position la plus originale pour atteindre le bas de la petite côte.

LENFER DANS LA CABANE

« C'est la première fois que je viens ici et je peux dire que c'est très agréable, lançait Johanne, du secteur Giffard, qui a glissé avec Roxanne et Marie-Pierre, toutes deux âgées de 10 ans. D'autant plus que c'est gratuit. Après la période des Fêtes, avec les cadeaux et toutes les autres dépenses, on peut dire que ça ne fait vraiment pas de tort. »

C'est dans le bâtiment où l'on peut lacer ses patins que l'achalandage se faisait le moins discret. « Assés comme des sardines, tous faisaient de

leur mieux dans l'espace qu'ils pouvaient trouver. « C'est l'enfer là-dedans, a laissé tomber Louis Girouard en sortant. J'en pouvais plus, il fallait que je sorte au plus vite. »

Pour celui qui a choisi de ne pas se prévaloir du service de vestiaire, retrouver ses bottes à l'endroit où il les avait laissées avant sa balade sur glace relevait de l'exploit. Remettre la main sur sa propre paire pouvait se transformer en une fastidieuse chasse au trésor.

À la piste de 1,9 km de la Pointe-aux-Lièvres, la location de patins se fait au coût de 5 \$ pour deux heures. L'usage d'une chambre à air pour la même période de temps coûte 3 \$.

MÊME LA POLICE PATINE!

L'agent Jean-François Paré, de la police de Québec, était en surplus à son boulot. On l'a donc envoyé faire un peu de travail dans la communauté. C'est lui qui a estimé le nombre de visiteurs à 5000 sur le site de sports d'hiver. Patins aux pieds, le policier a fait quelques tours de piste devant des gens ébahis de voir un agent en uniforme les accompagner sur la glace.

« On savait qu'il y aurait beaucoup de monde, dit-il. C'était la dernière journée des Fêtes, il fait beau, alors les gens allaient vouloir sortir un peu. Il n'y a plus de place dans le stationnement. Dans des cas comme aujourd'hui, on est plus tolérants envers ceux qui doivent laisser leur voiture dans un endroit interdit. »

Plusieurs clients de restaurants incommodés par un gaz mystérieux

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Un gaz mystérieux est à l'origine de malaises ressentis par une dizaine de personnes hier au 2377, chemin Saint-Foy, un édifice qui abrite des comptoirs de restauration rapide. Toutes ces personnes ont reçu leur congé de l'hôpital sans qu'on soit en mesure d'expliquer ce qui leur est arrivé.

L'appel logé à 14h59 disait qu'une odeur de gaz dans un immeuble situé face au Centre Innovation incommodait plusieurs clients. À son arrivée, le groupe d'intervention en matières dangereuses du service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec a immédiatement appelé les ambulanciers.

Dehors, une dizaine de clients présentaient plusieurs symptômes « qui allaient en s'aggravant, indique Richard Poitras du service de protection contre l'incendie. Ils disaient ressentir des picotements à la gorge et au nez et ils avaient les yeux qui brûlaient. »

Ils ont tous été transportés au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL). Deux des ambulanciers qui leur ont prêté secours ont subi des malaises identiques, ce qui a inquiété davantage les pompiers.

Le mystère plane sur la nature du supposé gaz. Les premières mesures prises dans l'édifice par les pompiers munis de détecteurs « multi-gaz » ne leur ont pas permis de relever une quelconque substance suspecte. « C'est étrange puisque ces appareils détectent habituellement la plus infime quantité des gaz les plus courants », précise M. Poitras. Devant l'impossibilité de trouver la source des malaises, la direction de la santé publique a décidé de fermer le bâtiment.

Vers 20h, les pompiers retournaient y prendre de nouvelles mesures. Mais encore une fois en vain. « Nous avons rendu l'édifice hermétique en fermant la ventilation dans l'espoir de trouver les traces du gaz », explique Simon Bolduc, chef du district de l'ouest. Seule chose qu'il peut certifier, les effets de la substance se sont fait ressentir de manière soudaine et brève.

M. Bolduc n'exclut aucune hypothèse, même celle voulant que du poivre de Cayenne puisse être à l'origine des malaises. « Les symptômes (y) ressemblent drôlement, mais l'examen médical n'a pu confirmer qu'il s'agissait bien de cette substance. »

Devant l'absence apparente de danger, l'édifice devrait être rouvert aujourd'hui. Par mesure de précaution, les pompiers ont demandé une vérification de tous les appareils de réfrigération et de cuisson et des bonbonnes de CO₂ utilisés par les restaurants sur place.

RÉSEAU CHARLEVOISIEN DE LA SANTÉ

Le directeur du CH de Charlevoix démissionne

Opposé au regroupement, Robert Vallières aurait vu son poste aboli par les administrateurs

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ BAIE-SAINT-PAUL — Estimant ne pas figurer dans les plans du nouveau conseil d'administration du Centre de santé regroupant les hôpitaux de la Malbaie et de Baie-Saint-Paul ainsi que le CLSC, le directeur général du Centre hospitalier de Charlevoix, Robert Vallières, a choisi de démissionner quelques heures avant que les administrateurs ne tiennent leur toute première séance, vendredi soir, pour abolir officiellement son poste.

« Ne figurant d'aucune façon et d'aucune manière dans les plans de ce conseil quant au regroupement, je n'ai pas d'autres choix que de quitter l'établissement », a expliqué M. Vallières, associé au Centre hospitalier de Charlevoix depuis 23 ans.

En attendant l'embauche d'un nouveau directeur, c'est plutôt Julien Tremblay qui dirigera par intérim le réseau charlevoisien, doté d'un budget de 59 millions \$ et d'une liste de travailleurs de plus de 1400 noms. M. Tremblay, reconnu pour son travail lors de regroupements, a beaucoup travaillé sur la Côte-Nord, notamment au CLSC de Forestville, à l'hôpital de Hauterive et au réseau de santé unifié des Îles-de-la-Madeleine.

C'est l'ex-président du CLSC de Charlevoix, Robert Giroux, qui a pris les rênes de l'organisation qui se cherche toujours un nom. Mais la priorité demeure le redéploiement des cadres supérieurs à travers un organigramme provisoire, mandat confié au directeur par intérim, assisté de Jean-François Mellon et Jean-Yves Simard, ex-directeur par intérim du CLSC et de l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Malbaie respectivement.



Robert Giroux, président du Centre de santé de Charlevoix

ENTERRER LES QUERELLES

« M. Vallières n'est pas la première victime du regroupement. Pour éviter des conflits inter-établissements, nous avons préféré faire confiance à une personne de l'extérieur. Étant donné qu'il n'était pas favorable au regroupement au départ, il aurait été difficile pour lui de travailler à quelque chose à laquelle il ne croyait pas fondamentalement », a souligné M. Giroux.

Le nouveau président a répété vouloir enterrer les vieilles querelles entre les deux hôpitaux de la région tout en prévenant les employés que le regroupement n'était pas synonyme de rationnement. « Les peurs à propos de l'abolition d'emplois, il va falloir arrêter ça. Dans cinq ans, 40 % du personnel en place sera à la retraite et déjà, comme ailleurs, nous sommes en pénurie d'infirmières », a insisté M. Giroux.

Plus d'une soixantaine de personnes, dont plusieurs cadres et travailleurs inquiets, ont assisté le 3 janvier à cette première assemblée, résultante d'un regroupement prononcé en septembre. En octobre, 43 % de la population charlevoisienne avait voté pour élire les cinq représentants de la population. Parmi eux figuraient Robert Giroux, Florian Tremblay, Michel Couturier et Pierre-Paul Savard, tous nommés au conseil exécutif.

Yoga et Qi Gong

Session d'hiver
Début : 13 janvier

Yoga en douceur
ou
Qi Gong énergétique

Apprivoiser le souffle
Assouplir le corps
Détendre l'esprit

Paul Gaucher, 20 ans d'enseignement : 527-8232

LES COURS D'ANGLAIS

CLIC,
parce que vous n'avez pas de temps à perdre!

- Cours de petits groupes
45 heures, 2 fois / semaine
30 heures, 1 fois / semaine
Début: à partir du 18 janvier
- Dîners en anglais
- Cours privés anglais et autres langues, disponibles en tout temps

« Clic et vous ? »

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
659-2542



L'EST ET LA CÔTE-NORD

PERSONNES ÂGÉES

Des Roses d'or à 13 maisons de la Gaspésie et des Îles

La FADOQ les reconnaît parmi les meilleures résidences d'hébergement privées de la région

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-AU-RENARD — Treize maisons d'hébergement privées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine figurent maintenant dans un bottin régional des meilleures maisons d'hébergement privées pour personnes âgées.

Le programme Roses d'or est établi par la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et a officiellement été adopté par la section Gaspésie — Les Îles cette année. Il consiste à évaluer la qualité des services dispensés par les maisons privées d'hébergement et à accompagner les propriétaires dans une démarche pour les améliorer. La Gaspésie devient l'une des 12 régions administratives qui appliquent ce programme.

Des 58 résidences privées de la région, 22 maisons s'étaient inscrites au processus d'évaluation. En chemin, quelques-unes ont abandonné la démarche, celle-ci étant volontaire. Ce sont finalement 13 maisons qui ont reçu une ou deux Roses d'or, pour souligner la qualité de leurs services aux aînés.

« Il faut comprendre que dans les résidences,



Réjanne Tapp n'était pas peu fière de recevoir une Rose d'or. Elle est ici entourée de deux bénéficiaires, M^{me} Marie-Anne Cloutier et Zérida Fortin.

les ressources humaines, c'est souvent une seule personne, ou deux. Pour faire le cheminement, ça prend du temps. Il y a des propriétaires qui ont décidé de ne pas le faire pour l'instant. Mais

il faut se rappeler que le programme ne s'arrête pas aujourd'hui», répond le directeur de la FADOQ — GIM, Jacques Chabot, qui refuse de voir des résidences brimées par la population parce

qu'elles n'ont pas participé aux Roses d'or.

M^{me} Réjanne Tapp, propriétaire de la Villa de la Mer de Rivière-au-Renard, était fort heureuse d'obtenir une Rose d'or pour son travail auprès de ses sept bénéficiaires. « Aujourd'hui, ça me fait un grand plaisir de recevoir ça, parce que je trouve qu'avec tout le travail qu'on met dedans... On ne compte pas nos heures, des fois on peut faire jusqu'à 80 heures par semaine de travail. » Les dames qu'héberge M^{me} Tapp étaient aussi très heureuses de la récompense obtenue par leur propriétaire. « On est très contentes pour elle. Ici, c'est toujours bon et propre », souligne M^{me} Laurette Plourde. « C'est de l'or en or dit M^{me} Zérida Fortin, avec un grand sourire. Je trouve ça beau, vraiment, et je m'en doutais qu'elle l'aurait eue. »

PROGRAMME OBLIGATOIRE

L'accroissement du nombre de maisons privées en raison du vieillissement de la population inquiète au plus haut point le président de la FADOQ provinciale, François Legault. Ce dernier souhaite maintenant que le ministre Linda Goupil mette à exécution ses intentions, et qu'elle crée un programme universel et obligatoire pour toutes les résidences du Québec, qu'elles soient privées ou publiques. Il y aurait dans la province environ 3000 résidences privées, hébergeant 75 000 personnes âgées.

Nos prix sont au régime

SOLDES SUR LA PROMENADE
8 au 12 janvier



Réduction de taxes à Cap-Chat

La rénovation du centre-ville est prévue en 2003

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ CAP-CHAT — L'excellente santé financière de Cap-Chat, en Gaspésie, a permis aux élus de réduire le fardeau foncier de plusieurs contribuables.

« La déduction est attribuable au faible niveau d'endettement de la municipalité, assure le maire Judes Landry. La dette s'élève à 408 800 \$ alors que notre fonds de roulement atteint 406 644 \$ ».

La Ville aurait pu se retrouver sans aucune dette le 31 décembre, « mais nous préférons échelonner les paiements et garder notre avoir pour effectuer certains travaux », a précisé le maire. Celui-ci espère réaliser un surplus de 100 000 \$ au terme de l'exercice. Cette somme servirait à éponger une partie de la dette. Au surplus, deux emprunts, totalisant près de 88 000 \$, viendront à échéance en 2003.

En déposant un budget de 2 077 546 \$, les élus ont maintenu à 1,35 \$ le taux de taxe foncière pour l'ensemble des contribuables. La taxe spéciale imposée pour le remboursement de la dette du secteur Cap-Chat passe toutefois de 23 à 16 cents pour chaque tranche de

100 \$. De plus, la Ville n'imposera pas de taxe d'affaires ni de taxes sur les immeubles non résidentiels.

Le propriétaire d'une résidence évaluée à 34 500 \$, à Cap-Chat, devra donc verser 915,95 \$ en taxes. S'il réside dans le secteur de Capucins, non desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout, la facture sera de 610,75 \$ pour une résidence de même valeur.

Les prévisions budgétaires 2003 sont en hausse de 7941 \$ comparativement au budget précédent.

Le plan triennal d'immobilisations prévoit toutefois des déboursments de 9 127 231 \$. De cette somme, un peu plus de 5 millions \$ seront consacrés au projet d'assainissement des eaux, tandis que 2,4 M \$ iront à la réfection de la route qui mène à la réserve Cap-Chat. La Ville entend rénover son centre-ville en 2003 grâce, entre autres, à une subvention de 90 868 \$ provenant du gouvernement du Québec.



Le maire suppléant de Sainte-Anne-des-Monts, Jean-Luc Pelletier, en compagnie de la greffière, Sylvie Lepage.

EN BREF

Un début d'année violent

■ FORESTVILLE — Une jeune femme de Forestville a connu un début d'année 2003 assez marquant, alors qu'elle a été victime de violence conjugale de la part de son ami de cœur la nuit du jour de l'An. Le suspect, Éric Emond, 28 ans, de Sainte-Anne-de-Portneuf, aurait piqué une crise de jalousie au retour d'une soirée joliment arrosée. Après une discussion orageuse, il aurait tenté d'étouffer la jeune femme de 18 ans et lui aurait frappé la tête sur le plancher. Emond aurait aussi empêché son amie de quitter l'appartement.

Cette dernière l'a alors blessé à la main avec un couteau de cuisine afin de pouvoir fuir. Les deux ont été conduits au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau pour y être traités. Emond a comparu jeudi, au palais de justice de Baie-Comeau, pour répondre d'accusations de voies de fait graves, menace de mort, séquestration, en plus de quatre chefs de bris de probation. Il revient en cour aujourd'hui pour son enquête sous cautionnement. Aucune accusation n'a encore été portée contre la jeune femme. S.P.

D'après les principes de la comptabilité, les dépenses sont déduites des revenus.

Désillusionnés, nombreux à quitter des affaires de longs mois. Il n'y a pas à fraudes, des bons placements.



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Andersen, au référendum des M. Quant aux M. elles trônent au courtage av. liard \$US d'a leurs clients. afin d'obtenir.

Bilan global ont été floués, mise ou leur f. Le réseau de La vindicte poson à quelque ront ridicules.

Au-delà de e béés positive confiance des nète a dû ram tre choix que Oxley Act, un

Parmi les no ques: forcer le porter person posés par leur sibles d'une ar de prison — ; rigeants; rédu d'initiés à deu pendants de la

Aucune de c l'épargne pub parence, le re nouveaux acti

Le Canada n Oxley. Les réff cependant été un peu plus les 123 million démontrent qu pour assainir

La transpare tation aux l aux dirigeants analystes, la s rôles de prési simplification objectifs à atté

D'ici là, il fa d'hui prendre

Be Etudiant e à la T

Notre société e sur le bord de c troisième mille rythme qui don des coqs à la têt occupent un po travail se « gar durant plusieurs voir dépasser l plus de biens qu paces libres de rement consacré à la famille. Les oisiveté ont per pour eux.

Alors une sugg urge. Il faut just cette oisiveté q faire réfléchir b dans notre socié reprendre consé d'une qualité dé au fil des décent

Depuis « la ch parents », les hu

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Le legs d'Enron

Depuis l'éclatement de la bulle technologique au printemps 2001, la confiance des investisseurs n'a cessé de subir de violentes secousses. Il y a eu les attentats du 11 septembre, puis s'est égrenée la série des scandales financiers avec les Enron, World-Com, Tyco, Adelphia et cie.

Désillusionnés et méfiants, Canadiens et Américains ont été nombreux à choisir de faire fructifier leurs économies à l'extérieur des marchés boursiers. Et, malgré de bonnes occasions d'affaires, ils pourraient continuer à les bouder pendant de longs mois encore.

Il n'y a pas à s'en étonner. La mise au jour de l'ampleur des fraudes, des silences complices qu'elles nécessitaient, des bons placements réservés à des partenaires privilégiés et des salaires pharaoniques de certains dirigeants a de quoi refroidir les ardeurs.

Surtout que les discussions ont été vives sur les correctifs à apporter, mais qu'en bout de ligne, trop peu a encore été fait pour convaincre ceux qui se sont brûlé les doigts que le grand ménage a été complété dans les écuries d'Augias.

Même les noms les plus prestigieux n'ont pas été garants de saines pratiques. Avant sa retentissante faillite, Enron était la septième compagnie en importance aux États-Unis. La firme Arthur Andersen, aujourd'hui démantelée, était de son côté la référence des milieux comptables.

Quant aux Merrill Lynch et autres Salomon Smith Barney, elles trônaient au firmament des plus grandes maisons de courtage avant d'accepter récemment de payer 1,4 milliard d'amendes et de pénalités pour avoir conseillé à leurs clients d'acheter des stocks qu'elles savaient pourris afin d'obtenir de lucratifs contrats pour leurs employeurs.

Bilan global, ceux qui étaient à l'extérieur des combines ont été floués sans possibilité sérieuse de récupérer leur mise ou leur fonds de retraite.

Le réseau des complices, lui, s'en tirera sans trop de casse. La vindicte populaire finira sans doute par faire tâter de la prison à quelques rares têtes d'affiche. Mais les pénalités resteront ridicules par rapport aux fortunes colossales amassées.

Au-delà de ce désolant constat, il y a cependant des retombées positives. Frappée de plein fouet par la crise de confiance des investisseurs, la première économie de la planète a dû ramener le balancier. George W. Bush n'a eu d'autre choix que de faire adopter, à la fin juillet, le Sarbanes-Oxley Act, un contraignant carcan.

Parmi les nouvelles obligations imposées aux sociétés publiques: forcer le chef de la direction et le chef des finances à se porter personnellement garants des résultats financiers déposés par leur firme — les déclarations inexactes seront passibles d'une amende de 5 millions d'US ou d'une peine de 20 ans de prison — ; interdire les prêts sans intérêt consentis aux dirigeants; réduire la période de divulgation des transactions d'initiés à deux jours et créer des comités de vérification indépendants de la direction et du conseil d'administration.

Aucune de ces mesures n'est abusive puisque l'appel à l'épargne publique, c'est l'acceptation d'une nécessaire transparence, le respect des investisseurs et le partage avec les nouveaux actionnaires du contrôle et des retombées.

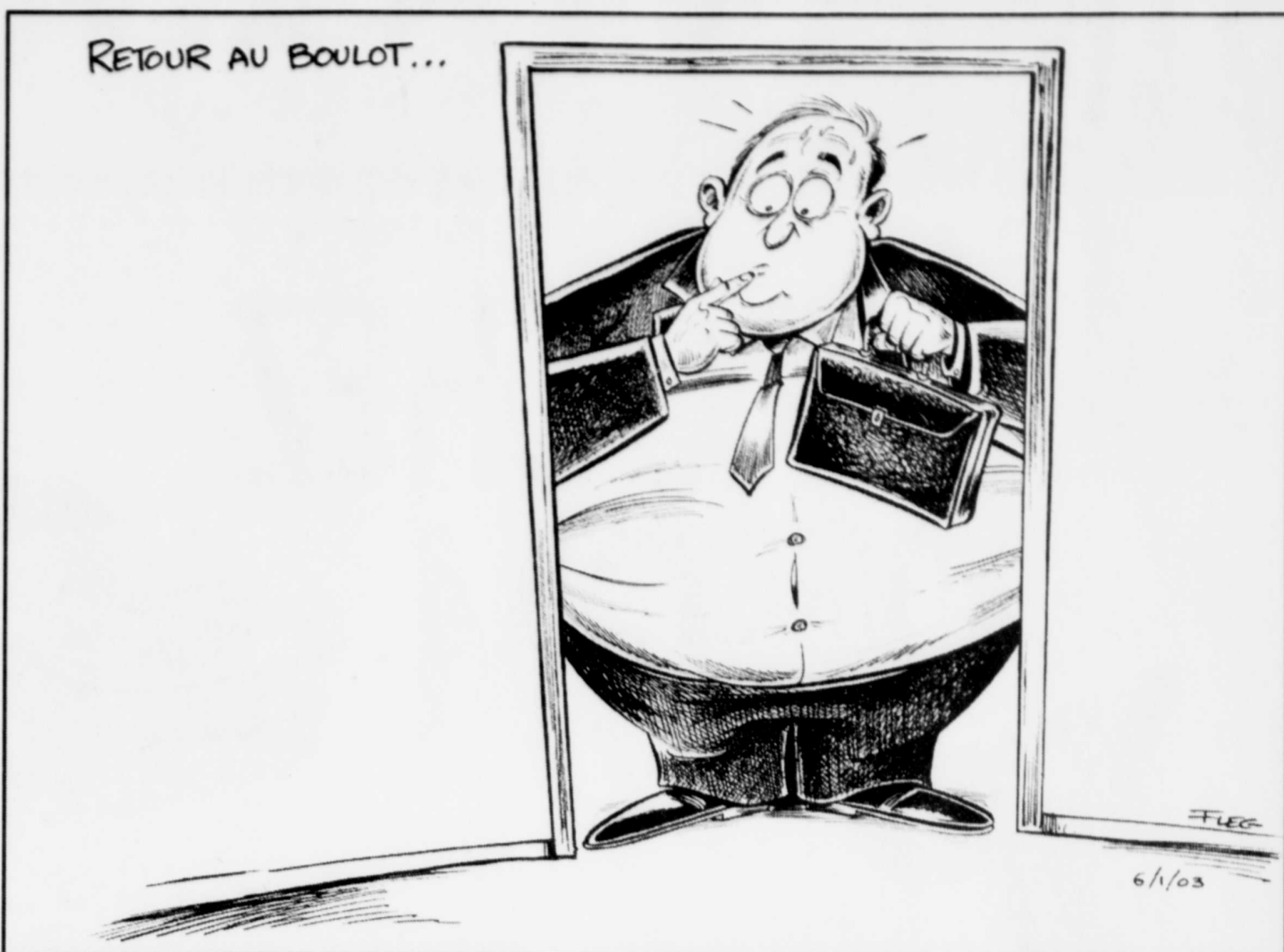
Le Canada n'a pas emboîté le pas en adoptant sa Sarbanes-Oxley. Les réflexions sont encore en cours. Des mesures ont cependant été prises au Québec et en Ontario pour dissuader un peu plus les aventuriers. Les cas Bre-X, Cinar et Livent ou les 123 millions \$ empochés par John Roth de Nortel en 2000 démontrent qu'il y a encore beaucoup à faire chez nous aussi pour assainir certaines pratiques et protéger les actionnaires.

La transparence des rapports financiers, incluant la constatation aux livres du coût de tous les avantages consentis aux dirigeants, l'indépendance des vérificateurs comme des analystes, la surveillance de leur travail, la séparation des rôles de président du conseil et de chef des opérations, la simplification des recours civils demeurent notamment des objectifs à atteindre.

D'ici là, il faut accepter qu'investir, c'est encore aujourd'hui prendre des risques, dont celui de se faire arnaquer.



Pierre-Paul Noreau
 PPNoreau@lesoleil.com



CHRONIQUE POLITIQUE

Les fusions auront un coût

Le gouvernement Bouchard avait fait le calcul que la grogne due aux fusions forcées aurait disparu avant les élections générales. Plusieurs libéraux faisaient d'ailleurs aussi le même pari, ce qui leur permettait d'espérer que l'engagement pris par Jean Charest d'offrir la possibilité aux citoyens des anciennes municipalités de se défusionner tomberait à peu près dans l'oubli. Dans la région de Québec, à peu près seule l'ex-mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, soufflait encore sur les braises, de son siège d'animatrice au FM 93.

Le dossier des fusions municipales a toutefois rebondi à l'avant-plan en décembre, à la suite de la présentation des budgets pour 2003, des bilans de fin d'année préparés par tous les médias et du premier anniversaire, le 1^{er} janvier, des nouvelles villes. Il ressort que les craintes agitées par les opposants se sont matérialisées dans la plupart des cas alors que les promesses de retombées positives n'ont pu être respectées ou ne produiront des fruits mesurables qu'à long terme. Le thème des fusions municipales ne pourra donc être esquivé tel que souhaité par les deux vieux partis au cours du prochain débat électoral, et le plus embarrassé par le sujet sera Jean Charest.

Les fusions forcées coûteront certes des votes et des sièges au Parti québécois. À Québec, les contribuables les plus pénalisés dans le croissant autour des limites de l'ancienne ville-centre sont représentés par des députés du PQ. À Montréal, la charge fiscale augmentera dans 17 ex-municipalités de la banlieue, pendant que les citoyens de l'ex-ville de Montréal et des autres villes fusionnées profiteront de légères baisses. Dans les deux cas, la banlieue éprouve la frustration de renflouer la

ville-centre, de cotiser davantage pour recevoir moins. Les exemples de baisse de la qualité des services ou d'irritants qui se sont ajoutés en raison de la lourdeur ou du manque de rodage de l'administration ne se comptent en effet plus. Qu'il s'agisse de la délivrance d'un permis ou d'une simple demande de renseignements sur des heures d'ouverture, les délais ou le parcours ont parfois relevé du Guinness.

Mais surtout, ces citoyens ont vu en décembre des preuves tangibles que le premier ministre d'alors, Lucien Bouchard, la ministre Louise Harel, les maires Bourque et L'Allier les avaient trompés. Les économies d'échelle annoncées n'ont pas été réalisées, les dépenses n'ont pu être comprimées comme ils l'avaient fait miroiter et les taxes ont grimpé pour certains, à Montréal comme à Québec, au-dessus du plafond promis de 5%. À Montréal, 236 année-personnes se sont même ajoutées aux 29 000 employés municipaux qui se promettent de faire sauter la bande lors de leurs prochaines négociations. Or, le très irréaliste budget 2003 du maire Gérard Tremblay prévoit dégrader des économies de 35 millions \$ sur 3,6 milliards \$ (au lieu des 62 millions \$ promis par M^{me} Harel), mais il est basé en plus sur un gel salarial pour les employés municipaux en 2003!

Dans la région de Québec, on le sait, le compte de taxes de contribuables du secteur ouest fera un saut entre 5% et jusqu'à près de 8%. À Lévis et à Saguenay, les maires Jean Garon et Jean Tremblay ont bien contrôlé les dépenses, ce qui a évité de mauvaises surprises à leurs résidents. Mais les budgets 2003 ont été présentés comme des prouesses surhumaines, ce qui prépare le terrain à des hausses douloureuses lorsque les fusions seront vraiment

consommées. De nombreux électeurs de toutes ces régions, mécontents des fusions et qui ont appuyé le Parti québécois en 1994 et en 1998, voudront le punir en 2003, en votant pour un autre parti. Il n'y a que dans l'Outaouais où l'effet sera neutre: les libéraux contrôlent déjà toute la région!

Or, que dira Jean Charest à cette clientèle électorale? Les défusions sont aussi impossibles que de séparer les ingrédients d'un gâteau une fois cuit. D'autres modèles existaient pour parvenir à l'équité fiscale recherchée sur des bases régionales, mais ils ont été écartés par le gouvernement Bouchard. On ne peut penser maintenant que Sillery, Cap-Rouge ou toute autre ancienne municipalité pourrait raisonnablement constituer une enclave juridique, avec sa fiscalité propre mais en profitant des services communs à toute l'agglomération. Il faudrait qu'une majorité de citoyens de l'ensemble du territoire opte pour un retour en arrière avant de songer à en convaincre un prochain gouvernement. Cela ne risque pas de se produire à Montréal et à Québec, où les contribuables du centre sont gagnants. Les coûts pour défaire le tri-cot décourageront vite aussi les adversaires les plus acharnés des fusions. Jean Charest a donc peu à offrir concrètement à tous ceux qui chercheront à se venger. Ces derniers doivent être bien conscients et ne rien attendre en échange de leurs votes, peu importent les entourloupettes du discours électoral qu'adoptera le chef libéral.

Quant à l'ADQ, favorable aux fusions, elle préconise des modifications aux règles sur la sous-traitance (article 45 du Code du travail) et aux conventions collectives existantes, pour couper dans la fonction publique et réduire les dépenses. Ce n'est pas demain la veille.

Le Parti québécois paiera un prix politique pour les fusions, mais que personne ne se leurre sur l'utilité réelle de son geste punitif.



J.-Jacques Samson
 JJSamson@lesoleil.com

ÉLOGE DE L'OISIVETÉ

Comme des coqs à la tête coupée!

Benoît Otis

Étudiant en sciences sociales à la Télé-université

Notre société de consommation est sur le bord du chaos. En ce début du troisième millénaire, on vit à un rythme qui donne le vertige. Comme des coqs à la tête coupée, les gens qui occupent un poste sur le marché du travail se «garochent» à l'ouvrage durant plusieurs heures afin de pouvoir dépasser le voisin qui possède plus de biens qu'eux. Et les rares espaces libres de la journée sont entièrement consacrés aux tâches reliées à la famille. Les mots qualité de vie et oisiveté ont perdu toute signification pour eux.

Alors une suggestion s'impose et ça urge. Il faut justement faire l'éloge de cette oisiveté qui pourra sans doute faire réfléchir bon nombre d'individus dans notre société afin de les aider à reprendre conscience de l'importance d'une qualité de vie qui s'est perdue au fil des décennies.

Depuis «la chute de nos premiers parents», les humains se devaient de

travailler à la sueur de leur front sans jamais vanter les mérites de l'oisiveté qui, pour eux, était perçue comme une honte envers l'espèce. Vivre dans l'oisiveté était comparable à une forme de paresse que l'on devait aussi qualifier comme étant «la mère de tous les vices». Or, l'opium oisiveté n'est sans doute pas plus dommageable que l'opium métrou-boulot 60 heures/semaine.

Il est facile d'entretenir des préjugés envers les personnes qui ne «travaillent» pas en prétendant qu'elles ne sont pas vaillantes et qu'elles ne font pas les efforts nécessaires pour s'en sortir.

UTILITÉ DES GENS SANS TRAVAIL

À partir d'une vision plus rationnelle de la situation, force est de constater que tous ces gens sans travail seront très utiles dans une société organisée comme la nôtre. Afin de pouvoir maintenir un équilibre économi-

que relativement stable, ces personnes qui auront quand même droit à un revenu de base serviront en quelque sorte d'agents distributeurs des fonds publics.

Vivre dans l'oisiveté était comparable à une forme de paresse

C'est-à-dire qu'ils vont contribuer à la répartition de la monnaie dans différents marchés liés à la consommation. Il y aura par conséquent deux classes d'individus: les débrouillards actifs qui seront surtaxés pour leurs réalisations, et les gens oisifs qui devront user d'ingéniosité pour ne pas voguer à la dérive.

D'ÉGAL À ÉGAL

Ironiquement, le sort des uns ne sera pas plus enviable que le sort des autres. En effet, les personnes déterminées à occuper un emploi, donc accessibles aux multiples systèmes de crédit, pourront à «loisir» s'endetter par-dessus la tête pour obtenir ce qu'elles désirent. Mais lorsque leur marge de crédit aura atteint son apogée, ces mêmes personnes rejoindront les sans-travail quant au niveau de vie. Concrètement, cela veut dire qu'elles passeront toutes leurs vacances à «balconville». Les gens

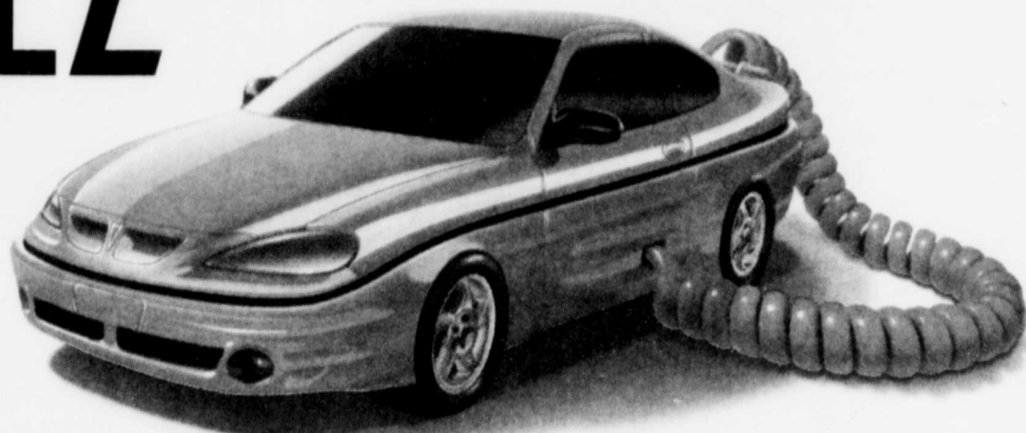


Il faut faire l'éloge de cette oisiveté qui pourra sans doute faire réfléchir bon nombre d'individus dans notre société afin de les aider à reprendre conscience de l'importance d'une qualité de vie qui s'est perdue au fil des décennies.

oisifs, eux, devront sur le champ apprendre à vivre plus modestement, tout en développant leur créativité pour combler le vide de l'oisiveté.



DÉCROCHEZ VOTRE GM



**GAGNEZ 500 \$ minimum ou 1 000 \$, 1 500 \$, 2 000 \$,
2 500 \$, 5 000 \$, 10 000 \$ ou GAGNEZ VOTRE VÉHICULE***
Montants applicables à l'achat ou à la location**.

À l'achat ou à la location de votre prochain véhicule 2003 ou 2002, votre concessionnaire GM vous invite à faire un appel qui pourrait vous rapporter gros.

Première mensualité payée par GM*
178 \$/mois[†]
Location 48 mois
SL 4 portes



SUNFIRE PONTIAC

Première mensualité payée par GM*
358 \$/mois[†]
Location 48 mois
GT



GRAND PRIX PONTIAC

Première mensualité payée par GM*
258 \$/mois[†]
Location 48 mois
SE 4 portes



GRAND AM PONTIAC

338 \$/mois[†]
Location 48 mois
CX



RENDEZVOUS BUICK

278 \$/mois[†]
Location 48 mois



MONTANA PONTIAC

448 \$/mois[†]
Location 48 mois
SLE 4x4



ENVOY GMC


338 \$/mois[†]
Location 30 mois
cabine classique



SIERRA GMC

0%^{**}
À l'achat jusqu'à 48 mois


358 \$/mois[†]
Location 48 mois
Custom



CENTURY BUICK



0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2003*, 0 % à l'achat jusqu'à 60 mois sur les modèles 2002**
plus 0 \$ dépôt, 0 \$ paiement pendant 90 jours, 0 \$ intérêt***

Vos concessionnaires  du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants : Sunfire (ZJ869/R7A), Grand Am (ZNE69/R7C), Grand Prix (ZWP69/R7A), Montana (ZUN16/R7A), Rendezvous (4BK26/R7A), Century Custom (4WS69/R7C), Envoy SLE 4x4 (TT15506/R7A), Sierra à cabine classique (TC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs. Le concours débute le 15 novembre 2002 et se termine le 13 janvier 2003 ou au moment où tous les prix auront été remis, selon la première éventualité et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2002 ou 2003, livrés entre le 15 novembre 2002 et le 13 janvier 2003. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il donne la bonne réponse à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 500 \$ ou gagneront un prix parmi les prix offerts suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant pour ce prix les taxes applicables ; 10 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 20 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 100 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 195 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 390 crédits d'achat d'une valeur de 1 500 \$; et 975 crédits d'achat d'une valeur de 1 000 \$. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcanada.com. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Sunfire : 2 614 \$, Grand Am : 2 229 \$, Grand Prix : 1 370 \$, Montana : 4 490 \$, Rendezvous : 4 457 \$, Envoy : 4 452 \$, Sierra : 2 633 \$ et Century : 1 653 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine classique, frais de 12 ¢ après 50 000 km. *Première mensualité sur Sunfire 2003 et Grand Am 2003 payée par GM pour des termes allant de 24 à 48 mois. **À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. **Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2002 et jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles neufs sélectionnés 2003. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. ***Conditions applicables à l'achat seulement sur la plupart des véhicules 2002 en stock et pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Premier paiement dû après 90 jours. Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. L'offre à 0 % de financement et le concours ne s'appliquent pas aux Corvette 2002/2003, Cadillac 2002/2003, Hummer 2002/2003, fourgonnettes passagers et marchandises/coupees 2002/2003, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C&P) 2002/2003, Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multipiace et châssis cabine, 2002/2003, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) 2002/2003 et les camions série W et poids moyens 2002/2003. Le taux de financement à 0 % ne s'applique pas non plus aux Tahoe 2003, Yukon 2003, Yukon Denali 2003, Suburban 2003, Yukon XL 2003, Yukon XL Denali 2003. Modèles 2002 offerts en quantité limitée. Une commande ou échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.